

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS .. \$3.00
UNION POSTALE .. \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA .. \$1.00
ETATS-UNIS .. \$1.50
UNION POSTALE .. \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LE FLOT QUI MONTE

Défenses contradictoires

Le flot qui monte, c'est la protestation en faveur de la minorité ontarienne, c'est l'affirmation du principe de l'égalité des races, posé par les Pères de la Confédération à la base de notre loi organique.

Tous les groupes et tous les éléments de la race se confondent dans cette affirmation et cette protestation. Du Prince de l'Eglise au jeune universitaire, du professionnel à l'ouvrier, l'union se fait intime et rapide, par le cœur et par la pensée. Les hommes de tous les partis s'accordent, pour la première fois peut-être. Et les témoignages viennent de partout, du fond du lointain Kéwatin comme du Manitoba et de l'Acadie.

Ceux-là même qui ont voulu se mettre en travers du mouvement, qui ont essayé de le paralyser en déclarant que, pendant la guerre, on ne devrait point parler de ces choses, se voient contraints d'embrasser le pas. Demain, ils écrieront plus fort que les autres pour faire oublier leur conduite d'hier.

C'est un spectacle nouveau et qui témoigne de changements salutaires; c'est un spectacle surtout qui permet les plus larges espérances, car si les Anciens apportent à la cause le poids de leur expérience et de leur sagesse, ce sont les jeunes qui ont pris la tête du mouvement — et cela nous promet un meilleur avenir.

Des voix anglaises se sont déjà élevées en faveur de la justice. Elles se feront plus nombreuses encore, nous l'espérons; car la lutte qui se poursuit n'offre aucun caractère de provocation.

Nous ne demandons que le droit de nous développer librement suivant l'esprit du pacte fédéral; nous ne recherchons que le maintien de la justice, principe de la paix nationale; nous ne songeons surtout à gêner personne dans le libre exercice de ses droits.

Cette campagne, en même temps qu'elle cimentera l'union des divers groupes français du Canada, fera disparaître — même chez les nôtres — un certain nombre de préjugés funestes.

Nous disons même chez les nôtres, car, il ne faut pas s'y tromper, nous étions en train de nous laisser empoisonner par certaines des pensées qui commandent l'action de nos adversaires.

Quand le *Hamilton Herald*, par exemple, assimile le français à toutes les autres langues étrangères (numéro du 13 janvier), il ne fait que reprendre une thèse qui, pour notre malheur, fut proclamée par l'un des nôtres, en pleine Chambre des Communes, pour justifier la majorité de son refus de garantir l'usage officiel du français dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Quand d'autres affirment que la guerre rend nos revendications particulièrement inopportunes, ils ne font que reprendre, en la variant plus ou moins, l'antienne avec laquelle on a voulu nous imposer silence ici, dès le début du mois d'août.

Quand d'autres encore basent leur opposition sur le principe de l'inégalité des races, ils font, tout simplement, écho au journal canadien-français qui, en 1905, déclarait absurde la supposition que 40% de catholiques pussent jouir des mêmes droits que 60% de protestants, au député canadien-français, hélas! qui qualifiait d'anachronisme la prétention que les deux races associées dans le pacte fédéral pussent être traitées sur un pied d'égalité.

Et, si nous n'avions pas à temps et à contre-temps vanté l'absolue liberté dont nous jouissons — en oubliant ceux qui souffraient — du *Brockville Times*, par exemple, ne nous aurait peut-être pas dit (numéro du 13 janvier) que, depuis la bataille des Plaines d'Abraham jusqu'à aujourd'hui, nous avons été traités "avec la plus grande justice et la plus grande générosité".

Mais tout cela va être balayé par le grand vent, le vent de bonheur, qui souffle du large. L'instinct de la race se réveille, les esprits reviennent à la pensée des auteurs de la Confédération.

Et plus la campagne se prolongera, plus ce réveil s'affirmera, plus cette pensée se fera nette.

La question est posée devant l'opinion anglaise de telle façon qu'elle ne saurait manquer d'éveiller d'utiles curiosités et d'amener de fructueuses conversions.

Les hommes de bonne foi qu'on a égarés en leur présentant les revendications bilingues comme la chose exclusive des nationalistes — préalablement travesties en traîtres et en rebelles — seront forcément réveillés de leur erreur en voyant les hommes de tous les partis et les personnages les plus considérables du pays s'y associer. Ils seront édifiés en voyant ces personnages qualifiés d'ignorants et de menteurs comme de vulgaires nationalistes, et par les mêmes journaux.

Et les contradictions mêmes des défenseurs du règlement XVII devront éveiller le soupçon des honnêtes gens.

Car, d'une part, on nous affirme: "Nous ne voulons pas faire de l'Ontario une province polyglotte — PAS MEME UNE PROVINCE BILINGUE. Nous voulons garder l'Ontario province ANGLAISE, en autant qu'il s'agit de la LANGUE" (*Hamilton Herald*, 13 janvier); "Les Canadiens-français qui s'établissent dans l'Ontario peuvent parler le français tout à leur aise, mais ils ne doivent pas chercher à imposer leur langue aux écoles de cette province" (*Brockville Times*, 13 janvier); "Le régime pédagogique des écoles publiques de l'Ontario n'a certainement pas pour objet d'enseigner le français aux enfants" (*Brockville Times*, 16 janvier), et, d'autre part, le *News* jure ses grands dieux que le ministère de l'Instruction publique ontarien n'a d'autre objet que de s'assurer que les enfants des écoles bilingues "apprendront à parler, à lire et à écrire LE FRANÇAIS et l'anglais" (numéro du 16 janvier). Il affirme que "le gouvernement n'a aucunement le désir de bannir la langue française" (numéro du 11 janvier).

D'aussi brutales contradictions ne sauraient manquer d'inquiéter les esprits droits. Et s'ils vont aux sources, ils auront tôt fait de constater au moins deux choses: 1o que, dans des écoles fréquentées par 85% d'enfants canadiens-français, comme à Windsor, le gouvernement, au nom de ses règlements (voir la correspondance Gourde-Colquhoun), interdit tout enseignement du français, — ce qui ruine la thèse du *News*; 2o que le règlement que l'on prétend maintenir dans l'intérêt des enfants a été condamné, du point de vue pédagogique, par les propres inspecteurs du gouvernement.

Et cela les éclairera sur la bonne foi des champions du progrès pédagogique.

La lutte sera, peut-être longue, la minorité finira par obtenir justice. Il y faudra du travail et de la persévérance, la volonté de maintenir le droit et de le faire connaître.

Mais l'effort en vaut la peine, puisqu'il y a, suivant l'expression du vénérable Cardinal Bégin, de l'union des races, du bon renom et de la grandeur de notre patrie.

Omer HEROUX

CONGRES DE COMMISSAIRES

Il y aura le dimanche 31 janvier,

dans la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, un grand congrès des membres des diverses commissions scolaires indépendantes de Montréal.

Le surintendant de l'Instruction publique, M. de La Bruère, et l'inspecteur général, M. Magnan, y assisteront et prononceront des conférences. M. l'abbé J. N. Dupuis, visiteur des écoles, y prendra aussi la parole, de même que M. l'inspecteur Miller.

Il y aura deux séances, l'après-midi

et le soir, et dîner en commun. Nous donnerons prochainement d'autres détails.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE D'HOCHÉLAGA

Demain, le 20, à deux heures de

l'après-midi, aura lieu, au bureau de

M. le notaire J. Alex. O'Glehan, 90

rue Saint-Jacques, l'Assemblée générale annuelle de la Société d'Agriculture du comté d'Hochélag.

L'élection du bureau de direction se fera à cette réunion.

BILLET DU SOIR

LE TRIOMPHE DES "FOUS"

Finissez, MM. les Boches, car, pour peu que vous continuiez, la guerre va donner raison à tous les fous, à tous les rats, à tous les illuminés. Les esprits pratiques, par le temps qui court, n'en mènent pas large. Chez nous, c'est l'archevêque de Montréal, puis le vénérable cardinal de Québec, puis le premier ministre que personne ne soupçonne jamais d'emballement, qui déclarent, après les nationalistes, et malgré les cris de tous les petits farces et de leur congénères, que l'oppression du gouvernement d'Ontario exercée contre nos compatriotes est injuste, inopportune et infiniment regrettable; c'est le premier ministre de la Puissance, puis le ministre de la Justice qui affirment que le Canada ne doit rien à l'Empire et que sa participation au conflit actuel infère qu'il devra être représenté dans les conseils qui font la guerre et la paix, ce pour quoi on menaçait de la corde, du bâton, du chevalet et autres supplices gais notre directeur.

En France, c'est le triomphe de ceux qui réclamaient le service de trois ans et la protection des frontières du nord. Bien plus! un journal sérieux, comme l'*Echo de Paris*, qui fit silence sur les magnifiques campagnes d'avant-guerre de Léon Daudet, permit à Maurice Barrès d'écrire au sujet de ce même Daudet:

"Léon Daudet a montré un courage exemplaire, clairvoyant et persistant, quand il a mené avec les plus grands risques sa campagne étonnante. Comment se renseignait-il? Comment ceux qui pouvaient et devaient contrôler ses affirmations retentissantes ne bougeraient-ils pas? Il a déployé le plus beau génie de perspicacité et mérité le titre de bon citoyen. J'apporte en même temps mon hommage à notre éminent collaborateur, le général Maitrot."

Cet article est intitulé: "Un côté ténébreux de cette guerre". Le Canada l'a reproduit, mais non pas tout. Il a cru bon de faire son petit Malin en le caviardant du paragraphe que nous citons plus haut, lui qui ne songeait même pas à promener les ciseaux de la pudeur la plus démentielle dans la fameuse étude sur Léonard de Vinci. C'était absurde, ou, au moins, le moment de couper la partie la plus essentielle. Mais le Canada, n'a qu'une pudeur: celle de celer ses sottises.

Il n'a vraiment pas intérêt à faire connaître à ses lecteurs que les "fous", les "illuminés", les "rats", ont, en fin de compte, toujours raison contre les gens pratiques.

NEMO.

LA GUERRE

Les nouvelles indiquent que les Allemands et les Français se préparent à de nouveaux combats dans la région de Soissons où les Teutons vont essayer de percer les lignes françaises, au sud de l'Aisne. Pendant que ces préparatifs se font, les Russes continuent, dans la région du Caucase et dans l'Anatolie leurs succès contre les Turcs. Et, du côté de la Pologne russe, le général allemand Mackensen laisse prévoir une longue et difficile campagne pour la neuvième armée du Kaiser. Chez nous, les préparatifs de la session de février sont presque tous achevés. Et il devient de plus en plus évident que le ministre des finances demandera un nouveau budget de 100 millions pour fins militaires.

Sur l'Aisne

Le succès des Allemands sur les bords de l'Aisne pendant ces derniers jours, leur a donné l'idée de reprendre l'offensive sur ce point afin d'essayer de passer sur la rive sud de cette rivière. Ils massent des troupes nouvelles sur la rive nord, disent les dépêches et des renforts leurs arrivent tous les jours, de Belgique et de Pologne. Les Français se préparent, de leur côté, à cette attaque, et les deux camps se tiennent quelque temps. Un correspondant qui a visité les lieux, exprime l'opinion que les Allemands auront fort à faire pour franchir avec succès l'Aisne, commandée, au sud par le feu de puissantes batteries françaises. Les Teutons ont déjà bombardé un faubourg de Soissons, et se pourraient, au dire des critiques militaires, que toute cette région fut bientôt le théâtre de violents engagements, où l'objectif allemand serait de réussir, par cette diversion, à enlever la campagne française dans l'Aisne.

Du côté de Belgique, regain d'activité des Allemands près d'Ypres. Il n'y a nul doute que l'avance remportée par les troupes teutoniques sur la rive nord de l'Aisne est grossi par Berlin afin d'accroître le zèle de ses soldats sur les différents champs de bataille du sud.

LES RUSSSES

Un correspondant américain actuellement en Pologne a réussi à faire passer, de l'armée allemande qu'il accompagnait, à Londres, une communication dans laquelle il décrit les difficultés avec lesquelles les soldats du général Mackensen, commandant de la neuvième armée allemande en Pologne, se trouvent aux prises pendant leur campagne.

D'après Mackensen lui-même, la brièveté des jours d'hiver, — cinq ou six heures de soleil — la moyenne des journées, à cette saison-ci, dans cette région, — le mauvais état

LETTRE DE QUEBEC

A propos de colonisation

Québec, 19. — En vingt minutes, hier soir, l'Assemblée législative a fait à peu près le tour du feuillet. Il y avait peu de députés, le tiers de l'Assemblée au plus et tous étaient occupés à dépouiller leur correspondance que les ministres ont présenté quelques nouveaux projets de législation sans même donner mot d'explication.

On n'a su qu'après l'intention de ceux-ci.

Aujourd'hui, le travail des commissions commence. Les premiers projets de lois qu'elles étudieront sont assez anodins.

La bataille viendra plus tard à propos du bill de Montréal, probablement et sûrement à propos du bill de la cité de Québec. La loi qui se fait dans la presse locale au sujet de la commission de législation privée. Le gros sujet du conflit est l'éclaircissement de la ville que celle-ci veut se faire autoriser à municipaliser.

J'ai vu nous entendrons le nouveau trésorier pour la première fois à la législature.

Parmi les projets de loi ministériels annoncés hier soir, il en est un qui obligera tous les limiers privés à se munir d'un permis avant de pouvoir exercer leur métier dans la province de Québec. Tous ceux qui trafiquent de leurs fonctions sauront ainsi à qui ils ont affaire.

Un autre complètera la loi concernant les caisses populaires. On précisera aussi la loi concernant la commission des services d'utilité publique, quant au partage des frais de ceux qui ont recours à sa juridiction. De même, l'on ajoutera à la loi d'impôt sur les successions un paragraphe dérogeant que l'exemption en faveur des premiers quinze mille piastres ne compte que pour la succession globale quelle que soit la province où sont situés les biens. Le ministre de l'Agriculture demande aussi que l'année financière des cercles agricoles finisse avec l'année fiscale.

Il distribue rarement le rapport du ministre des Terres avant le début du débat sur l'adresse; il serait trop utile à ceux qui soutiennent que la colonisation ne va aussi bien que le chant annuellement le discours officiel.

Le tableau des octrois de terre qu'on trouve dans ce rapport appuie encore une fois notre prétention. On a concédé un peu plus de lots cette année que l'an dernier, — quatre-vingts, environ, — mais il en est revenu beaucoup plus aussi à la couronne que l'an dernier. Trois cents cinquante lots ont été abandonnés en 1913-14. C'est-à-dire qu'on a concédé 2,200 lots et qu'on en a repris environ 970. Vous voyez que le résultat net est maigre. Le rapport de la colonisation dans l'Abitibi est-il aussi magnifique qu'il en a l'air? Jugez-en. On dit qu'il y a 68,134 acres de concessions pour la colonisation. La superficie cultivée est de 1,152 acres seulement, bien qu'il y ait en outre 576 acres d'abatis ramassés et 1,280 d'abatis commencent.

A propos de colonisation la distribution des deniers publics pour la construction des chemins de colonisation trahit toujours la ranque politique. Argenteuil, L'Île, Pontiac, Terrebonne, Montcalm, tous comtés de colonisation représentés par des oppositionnistes, reçoivent à peine quelques centaines de piastres. On fait exception pour le comté de Joliette, représenté par le chef de l'op-

tion. Voici l'opinion de M. Carufel sur le mouvement de la colonisation: "Les inscriptions pour les régions de colonisation ont été en nombre à peu près égal à l'an dernier sauf à l'Abitibi où elles ont été plus doubles."

Le mouvement de rapatriement a été actif et a fourni de bons colons à une série de conférences que j'ai données, dans le cours de décembre dernier, en compagnie de M. Giras, dans les états du Connecticut et du Rhode Island.

Mon agenda a fait sur demande, aux États-Unis, dans la province de Québec, ainsi qu'en France et en Belgique, une distribution notable de brochures et de cartes régionales qui a amené une correspondance importante et décidé nombre de bonnes gens à s'établir sur nos terres vierges.

Il y a eu beaucoup de demandes pour les fermes partiellement défrichées. Ces fermes dans les régions de colonisation, se vendent à de meilleures conditions que dans les vieilles paroisses.

"Les immigrants qui se sont dirigés vers nos régions de colonisation, et le nombre en est remarquable, avaient des économies et de l'expérience en agriculture et peuvent être considérés comme bonne acquisition."

Jean DUMONT

P.S.—M. Jean Prévost est arrivé à Québec, hier soir.

Projets de loi votés en deuxième lecture hier soir:

15 janvier. — Loi conférant à l'Armée du Salut le pouvoir de faire les actes et tenir des registres de l'état civil.

15 janvier. — Loi constituant en corporation la municipalité du Lac-Tremblant-Nord.

15 janvier. — Loi annexant la municipalité scolaire de la paroisse Saint-Marc de Montréal à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

15 janvier. — Loi amendement la charte de la Société des artisans Canadiens-Français.

15 janvier. — Loi annexant la municipalité scolaire de la paroisse Saint-Anselme, dans le comté de Maisonneuve, à celle des écoles catholiques de Montréal.

15 janvier. — Loi annexant la municipalité scolaire du village de Tremblantville de Montréal, dans le comté de Laval, à celle de la commission des écoles catholiques de Montréal.

15 janvier. — Loi amendement la charte de la cité de Maisonneuve.

15 janvier. — Loi prolongeant le délai prescrit par l'article 7096mm des Statuts refondus, 1909, en ce qui concerne "The Anglo American Trust Company."

INTERPELLATIONS

M. Fracour. — 1. Le gouvernement a-t-il confié à un nommé Paul Renson une mission spéciale auprès du gouvernement belge?

2. Dans l'affirmative, quelle est la nature de cette mission?

Sir Lomer Gouin: 1. Non. En outre, sir Lomer Gouin a répondu verbalement à Armand Lavergne ce soir que le nommé G.-P. Renson n'a aucune mission du gouvernement.

charge des Princess Patricia, sur un champ de bataille du nord de la France, non plus que des ruines d'après lesquelles, de 200 troupiers qui y participèrent, il n'en serait revenu que 83 valides. Il se passera quelques jours avant que le ministre de la Milice, à Ottawa, ait des détails complets à ce propos. On dit, de Salisbury Plains, que le prochain bataillon à aller au feu sera le 17ème, de la Nouvelle-Ecosse, dans lequel on a déjà pris 82 hommes pour remplir les cadres du "Princess Patricia". Ceci limiterait donc à 82 les pertes subies par le "Princess Patricia" dans sa première charge. Le correspondant de la *Gazette* à Londres rapporte que, dans les cercles militaires, on croit au départ prochain des troupes canadiennes de Salisbury, soit pour le sud de la France, soit hors d'Angleterre, — peut-être même en Egypte, — pour y compléter leur entraînement et refaire leur santé générale.

D'Ottawa, des correspondants généralement bien informés arrivent que, lors de la session de février, le ministère demandera une somme de 100 millions au parlement pour dépenses militaires au cours de 1915 seulement. En moins d'un an, nos représentants auront donc affecté 150 millions aux fins de la guerre actuelle. Ceci, sans comprendre l'argent nécessaire aux pensionnaires de l'Etat, que la guerre couvrira sans doute. Aux États-Unis, des sommes considérables sont affectées au service des pensions militaires; il y a 785,000 pensionnaires, qui coûtent annuellement \$172,500,000 à l'Etat, à part les frais d'administration, soit une moyenne approximative de \$220 par tête. On peut donc se faire une idée, encore qu'imparfaite, de ce que nous coûtera la guerre, en intérêts sur les capitaux dépensés et en frais de pension aux soldats survivants et aux familles des soldats morts à l'ennemi, pendant des années après que la paix aura été faite.

Georges PELLETIER.

QUE LE TRAMWAY PAIE ET IL SERA ENTENDU

M. McDonald veut que le bureau des commissaires exige que la compagnie des tramways soit en règle avec la ville, avant de discuter une franchise. — MM. Côté, Hébert et le maire ne veulent pas cela.

LE TRIO TRIOMPHE

Bien que M. Thomas Côté ait déclaré aux journaux la semaine dernière qu'il n'y avait pas d'urgence à régler la question de la franchise des tramways, le bureau des commissaires n'en a pas moins passé toute la journée d'hier à dépecer le projet Martin pour le faire avaler bouchée par bouchée à MM. McDonald et Ainey.

Le débat menaçait de durer, mais un discours de M. Côté y mit fin. Un amendement et une résolution de M. McDonald furent rejetés, tandis qu'une résolution et un amendement de M. Côté passaient sans encombre.

M. McDonald, s'élevant contre le fait que la compagnie retardait le paiement de certaines sommes dues à la ville, déclara que le meilleur moyen de les obtenir était de menacer le tramway de lui refuser une franchise tant qu'il n'aurait pas réglé ses comptes avec la cité. M. Côté ne voit pas de nécessité de mettre ainsi le couteau sur la gorge de la compagnie; il croit qu'il est possible de chercher à rentrer dans les diverses créances de la ville tout en cherchant une solution au problème du tramway.

Dans la soirée, ainsi qu'il avait été décidé par résolution à la séance de l'après-midi, M. le maire, le commissaire Hébert et le trésorier de la ville, M. Arnoldi, eurent une entrevue avec les autorités de la compagnie des tramways, au sujet des créances plus haut mentionnées. Cette entrevue fut très satisfaisante de part et d'autre, paraît-il, et on se réunira à midi, aujourd'hui, dans le cabinet du maire Martin, pour le règlement de ces dettes.

M. Martin ouvre la discussion en demandant d'en finir avec la question des tramways, puisqu'il y a l'intérêt et du confort des citoyens. Il suggère que, dans ce but, le bureau des commissaires siège trois fois par jour s'il le faut. Il voit avec plaisir que le Conseil des métiers et du travail a chargé un comité spécial d'étudier la question, et que celui-ci a fait un rapport favorable à son projet de règlement.

M. Ainey remarque que le comité se prononce en faveur de la municipalisation du service des tramways, et que de cela le projet du maire ne parle nullement. M. Martin répond qu'il a toujours été en faveur de la municipalisation du service des tramways, mais qu'il n'en parle pas dans son projet parce qu'il est impossible à l'heure actuelle.

POURQUOI SE HATER ?

M. McDonald intervient. Il trouve que c'est hâter de ses collègues à vouloir régler la question des tramways n'est pas en harmonie avec les préoccupations qui doivent être celles du bureau des commissaires. Pourquoi se presser d'octroyer une nouvelle franchise à la compagnie des tramways? Elle ne se presse pas, elle lorsqu'une demande lui est faite. A la dernière séance, continue M. McDonald, on a attendu votre attention sur le fait que, depuis le mois de septembre dernier, la compagnie des tramways garde les \$603,000 qui devraient être dans le trésor de la ville, puisque c'est le pourcentage de recettes dû à celle-ci. Au mois d'octobre, et Dieu sait si la ville avait besoin d'argent, le maire a essayé de faire rentrer cette somme dans le trésor municipal, mais la compagnie n'a pas encore fait de réponse officielle. Il est vrai que, dans le règlement 210, la date du paiement de ce pourcentage n'est pas mentionnée, mais il y est dit que tous les trois mois la compagnie soumettra à la ville un état de ses recettes et du pourcentage dû à celle-ci. De sorte que, conclut M. McDonald, l'interprétation du règlement, étant donnée, qu'aucune date n'est spécifiée, doit être celle-ci: qu'un état de compte est dû dès qu'il est soumis.

Mais il y a plus, reprend M. McDonald, la compagnie n'a pas encore payé à la ville sa quote-part, soit \$100,000, pour l'enlèvement de la neige durant l'hiver dernier. Au compte que la ville lui fait pour l'enlèvement de la neige, la compagnie oppose un autre compte que la ville lui doit, et elle traîne ainsi les choses en longueur, sans jamais manifester le désir de payer. Il y a aussi le cas du service des tramways à la Longue-Pointe. Pour une raison ou pour une autre, ou sans aucune raison, la compagnie a réduit considérablement son service, et l'on sait quelles plaintes les citoyens du district font entendre. M. McDonald avoue que la compagnie des tramways, comme toutes les autres compagnies, a pu souffrir de la crise qui sévit au pays, c'est-à-dire voir le nombre des passagers très réduit, mais ce n'est pas une raison pour avoir autant réduit le service.

Donc, pour toutes les considérations énumérées plus haut, c'est-à-dire pour que la ville rentre dans les fonds qui lui appartiennent, pour que le quartier Longue-Pointe ait un service complet de tramways, M. McDonald propose "que

toute discussion ou négociation entre la compagnie des tramways et la ville de Montréal soit ajournée jusqu'à ce que les montants qui nous sont dus par notre locataire, la compagnie des tramways, comme pourcentage de recettes et pour enlèvement de la neige (\$603,000), soient rentrés dans le trésor de la ville et que le trésorier nous ait fait rapport en ce sens; et aussi, jusqu'à ce que le service qui a été réduit récemment dans le quartier Longue-Pointe, sans prévenir la ville de cette réduction et sans justification apparente, soit rétabli comme il était auparavant; et aussi, jusqu'à ce que nous ayons des renseignements très précis sur la réduction de 20 p.c. qui a été faite dans le service au cours de l'année dernière, selon que le rapporte notre ingénieur." M. Ainey appuie cette résolution.

M. COTE PLAIDE POUR LA COMPAGNIE

M. Thomas Côté, qui prend ensuite la parole, a surpris d'entendre M. McDonald dire à ses collègues qu'ils veulent étudier la question des tramways à grande vitesse. "Nous avons commencé, dit-il, à discuter cette question au mois de juillet dernier, et si nous avons ajourné la discussion, c'était à la demande de M. McDonald, afin de lui donner le temps de considérer la question sous toutes ses faces. Nous n'avons certainement pas procédé à grande vitesse jusqu'à présent. Nous avons ajourné chaque fois à la demande de M. McDonald. Nous avons compris l'importance de ce problème, nous avons compris qu'il ne fallait pas en hâter la solution; mais nous avons compris aussi qu'il fallait arriver à une solution."

Appuyé par M. Hébert, M. Côté propose ensuite, en amendement à la résolution McDonald, que le trésorier de la ville, M. Arnoldi, le maire Martin et le commissaire Hébert s'abouchent immédiatement avec les autorités de la compagnie des tramways pour le règlement de diverses créances, et que, dans l'intervalle, le Bureau continue de discuter la question des tramways.

M. HEBERT A LA RESCOURSSE

M. Hébert dit ensuite pourquoi il seconde l'amendement de M. Côté. C'est parce qu'il veut que la question des tramways soit réglée une fois pour toutes.

M. AINEY PARLE BON SENS.

M. Ainey dit aussi quelques mots. Il proteste contre les tempéraments des grandes compagnies. Il s'écrit que le projet de M. Martin ne contient pas un seul mot pour l'ouvrier. Le maire riposte que son projet de règlement a surtout pour but de satisfaire les demandes des ouvriers, comme ceux-ci ont pu d'ailleurs en juger, lorsqu'ils en ont lu les diverses clauses dans les journaux. Il ajoute que son projet est susceptible d'être amendé, qu'il ne tient qu'à M. Ainey de proposer les amendements qu'il voudra.

Le maire Martin annonce ensuite qu'il a, par téléphone, pu arranger une entrevue avec les autorités de la compagnie des tramways pour le 30, afin de discuter le règlement des deux créances de \$603,000. M. McDonald demande alors que sa résolution et l'amendement de M. Côté soient laissés sur la table jusqu'à lendemain, jusqu'à ce que l'on connaisse le résultat de cette entrevue. Le maire Martin et M. Côté s'opposent à cette demande. On a déjà trop retardé, disent-ils; il faut avancer à quelque chose. Ils ont d'ailleurs pleine confiance dans le résultat de l'entrevue, et ce ne sera pas la première fois que la ville et la compagnie seront parvenues à s'entendre sans recourir aux cours de justice. On vote alors sur l'amendement de M. Côté qui est adopté. MM. Côté, Hébert et Martin votent pour l'amendement et M. Ainey et McDonald contre. Par la même division des voix, la résolution de M. McDonald est rejetée.

Il ne reste ensuite à disposer de la résolution proposée par M. Côté à la séance de samedi, à l'effet de référer à l'ingénieur en chef pour rapport, seize considérants du projet de M. Martin, c'est-à-dire une partie du préambule. On sait que cette résolution fut laissée sur la table à la demande de M. McDonald, qui voulait l'étudier à fond, disait-il. M. McDonald propose que la résolution soit référée, non à l'ingénieur en chef, mais à l'avocat en chef, mais sa proposition est battue.

ENTREVUE AVEC LE TRAMWAY

A 6 heures 30, le trésorier de la ville, M. Arnoldi, le maire Martin et le commissaire Hébert ont eu une entrevue avec les autorités de la compagnie des tramways. Cette entrevue a duré une heure et MM. Martin et Hébert s'en disent très satisfaits. Il a été entendu que l'on se réunirait de nouveau dans le cabinet du maire, à midi, aujourd'hui, alors que l'on procéderait au règlement des créances de la ville et de la compagnie des tramways.

"AIDE AUX CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO" LA FAMINE MENACE LES "BELGES" DE CHEZ NOUS

La vraie portée de notre campagne de secours.— Souscriptions d'évêques.— Les patriotes anonymes.— L'éducation de l'initiative.

Depuis que l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française a commencé son grand mouvement de solidarité nationale pour venir en aide à nos compatriotes persécutés, plusieurs généreux donateurs ont informé le comité central qu'ils répondront avec empressement à un second appel de secours si le premier effort ne produit pas les résultats attendus.

Nous croyons qu'il est bon de relever cette patriotique réflexion afin que le public soit bien renseigné sur les dispositions de nos compatriotes et sur la portée de "l'Aide aux Canadiens-français d'Ontario". Il ne s'agit pas seulement de recueillir les fonds suffisants pour porter jusqu'au pied du trône les justes griefs de nos compatriotes; l'A.C.J. veut sans doute assurer l'issue favorable de la lutte judiciaire entreprise par les Canadiens-français de la province-sœur, mais elle ambitionne plus que cela: elle désire soutenir l'effort héroïque des défenseurs de la langue française et intéresser la race entière au sort de ceux qu'une majorité tyrannique a assésés par la force et à vaincre par la famine.

Tous les Canadiens-français de cœur qui se sont attendris avec raison sur le sort des malheureux Belges doivent penser également à l'héroïque petit peuple de l'Ontario qui se bat avec l'acharnement du désespoir pour mériter la liberté.

Ne laissons pas s'éteindre en terre ontarienne le verbe français, assurons-lui à l'école l'aliment nécessaire qu'il réclame pour vivre; par un immense mouvement de sympathie et de générosité ayons tous l'ambition de donner à nos frères éprouvés tous les moyens nécessaires pour parfaire leur organisation nationale et résister victorieusement sur tous les terrains aux terribles assauts qui menacent leur existence même.

Nous avons la satisfaction de proclamer que telle est bien la volonté des nombreux souscripteurs qui ont fait parvenir leurs offran-

EN COUR DE L'ECHIQUIER

(De notre correspondant)

Québec, 19.— La Cour de l'Echiquier, présidée par le juge Audet, siège aujourd'hui à Québec pour entendre plusieurs causes en expropriation de propriétés pour l'usage du Transcontinental. Au nombre de ces causes principales est celle de la Compagnie contre M. Nap. Gignac dans laquelle le gouvernement veut exproprier la résidence de M. Gignac, rue Lacombe, M. Gignac demande \$13,000. Il a été annoncé que les parties en sont venues à une entente au sujet de l'expropriation des usines de la Frontenac Gas Co. et de la Cie Electric Jacques-Cartier à Saint-Malo et le gouvernement a en conséquence retiré sa cause.

LES CONSTRUCTEURS DE QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 19.— L'Association des Constructeurs de Québec a tenu, hier, son assemblée annuelle et a décidé de souscrire à l'entretien d'un lit à l'hôpital. Municipalités canadiennes de Paris. L'élection des nouveaux officiers a été faite avec le résultat suivant :
Président, M. C. Emile Morissette.
Vice-président, M. L. H. Peters.
Directeurs, MM. E. T. Nesbitt, P. A. Lamonde, Emile Côté, J. A. Marier, H. Lemieux, Joseph Villeneuve, Alexander Mackay, Napoléon Gignac et O. Chalfour.

UN BREF DE MANDAMUS

(De notre correspondant)

Québec, 19.— La Great North Mining Co. de la Nouvelle-Ecosse, a pris un bref de "mandamus" contre le Dr Fiset, M. Elzéar Turcotte, M. Onésime Pouliot et M. P. J. Côté, de cette ville, tous fidèles commis de la compagnie, pour les obliger à signer des déclarations au montant de \$50,000. La compagnie alléguait que les défendeurs se sont engagés à signer une émission de \$150,000. Ils ont consenti à signer pour \$100,000, mais refusent de signer la balance de \$50,000.

LE COMMERCE DU BOIS

(De notre correspondant)

Québec, 19.— On annonce que la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi et la compagnie Price coupent, cet hiver, dans la région du Saguenay, une quantité considérable de bois. La Compagnie de Chicoutimi fait couper 65,000 cordes de bois de 128 pieds cubes, ce qui représente, y compris l'administration du département du bois, une somme de \$750,000.

LE MAJOR LEBEL

(De notre correspondant)

Québec, 19.— Le major E.-A. Lebel, de Québec, qui fait partie du corps médical du premier contingent canadien, vient d'être nommé officier en charge de l'hôpital militaire Fighldrian.

LE MARQUIS D'ABERDEEN ET DE TARA

Londres, 19.— Les journaux et le public ont critiqué verbalement le comte d'Aberdeen, Lord lieutenant d'Irlande en retraite, pour avoir pris le titre de marquis d'Aberdeen et de Tara.

William Watson, dans un épigramme suggère irrésistiblement au noble anglais de s'appeler le "Marquis d'Aberdeen et du Signal".

L'AFFAIRE DU "DACIA"

Londres, 19.— Le gouvernement anglais répondra sans doute demain à la demande des Etats-Unis, au sujet du steamer "Dacia", ancien navire de la ligne Hambourg-Amérique, qui bat actuellement pavillon américain.

Washington veut que le vaisseau fasse un voyage avec un chargement de coton, des Etats-Unis en Allemagne, sans que ce voyage crée un précédent qui autoriserait le transfert de propriété des vaisseaux allemands détenus aux Etats-Unis, aux Américains et la reprise d'un commerce interrompu avec l'Allemagne.

Dans les cercles officiels on ne croit pas que la Grande-Bretagne puisse faire d'exception dans ce cas. L'affaire du "Dacia" a causé tout un émoi en Angleterre. Les gens la discutent dans la rue et les prétentions américaines soulèvent plus de mécontentement que ne l'a fait la note américaine, le peuple comprenant le cas concret du "Dacia" que le contenu général de la protestation des Etats-Unis, au sujet des retards soufferts par leurs navires de commerce.

LE CHOMAGE A OTTAWA

(De notre correspondant)

Ottawa, 19.— Le problème du travail commence à devenir sérieux dans la capitale pour les jeunes filles. Un bon nombre de jeunes filles commencent dans les magasins de la ville n'ont pas de parents dans la ville et ne doivent compter que sur leur salaire pour vivre. Plusieurs ont dû être renvoyées à cause du manque de commerce dans les magasins de la ville. Des associations de femmes se sont mises à l'œuvre pour tenter de leur trouver de l'ouvrage mais la question reste sans solution bien efficace jusqu'à l'heure actuelle.

LES CAS DE MORT SUBITE

(De notre correspondant)

Ottawa, 19.— Le coroner Lyster vient d'envoyer un avertissement à toutes les morgues et à tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville d'Ottawa et de Hull, leur rappelant qu'ils sont obligés de rapporter à la justice tous les cas de mort subite quelle qu'en soit la cause. Le coroner se plaint que de nombreuses infractions ont été faites à ce règlement et que des cadavres ont été inhumés sans permis comme le demande la loi dans le cas de mort subite.

VINGT-CINQ ANS POMPIER

(De notre correspondant)

Ottawa, 19.— Le capitaine Tessier, du poste No 5, a célébré dimanche soir, son jubilé d'argent comme pompier. Il y a vingt-cinq ans que M. Tessier est attaché à la brigade d'Ottawa et il s'est toujours fait remarquer par son travail intelligent et sa bravoure. Il y a eu grande fête au poste à cette occasion et le capitaine a reçu de magnifiques cadeaux de ses nombreux amis.

CONCERT-EUCHRE

C'est jeudi soir, 21 janvier, qu'aura lieu, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 352, Sherbrooke Est, le concert-euchre, organisé par les Enfants de Marie de Saint-Louis de France, sous les auspices de Monsieur le Curé, Bélanger.

Le programme suivant sera exécuté :
Ouverture — Orchestre de la Philharmonie canadienne.
Solo — "J'ai cueilli les lys", Levadé.
Mlle Gabrielle Bertrand.
Violon — "Mélodie de Sasserus", Mlle Simonne Micaheu, de Paris.
Déclamation — "En Avant!", Girardet.

Mlle Simonne Vennart.
Duo — "Sous l'aile blanche des voiles", Chamade.
Mlle Anna Mercure.
Mlle Hélène Lévesque.
Violon — "Hej-Haj", Drdla.
Mlle Simonne Micaheu.
Solo — "A l'aimé", Fontenailles.
Mlle Eva Champagne.
Piano — "Mazurka", Chopin, opus 33, No 4.
Mlle Germaine Meloche.

Le concert commencera à 8 heures précises. L'orchestre de la Philharmonie canadienne jouera pendant le concert. Les prix du concert seront en argent et en nature (50 x 100), et en des morceaux de marbre de Carrare de grande valeur.

Les billets seront en vente à la porte 50 sous.

PETIT CARNET

SOIREE INTIME

Jolie piécette de Labiche, dimanche soir, gentiment interprétée par Mmes Forques et MM. Edmond Ford et A. Brail, au cours d'une réunion de nombreux intimes chez Mme E. B. Goudreau, de l'avenue Laval.

**GILLET'S
LYE**

POUR FAIRE LE SAVON, ADOUCIR L'EAU,
NETTOYER DESINFECTER LES
EVENES, LES CABINETS
D'AISSANCE, LES
EGOUTS ET POUR
BEAUCOUP
D'USAGE.

L'ARTICLE
PARFAIT,
VENDU
PARTOUT.

REFUSEZ LES
SUBSTITUTS.

FUNERAILLES DE M. J. CHAUMONT

Sainte-Anne des Plaines, 19.— Mercredi, le 13 janvier, ont eu lieu, à l'église de Sainte-Anne des Plaines, les funérailles de M. J. Chaumont, l'un des citoyens les plus estimés de l'endroit. Le défunt était âgé de 75 ans.

Son service a été chanté par M. l'abbé Victor Thérien, curé de Saint-Zotique de Montréal, assisté de M. l'abbé Z. Alary et de M. l'abbé J. Mignault.

M. l'abbé El. Coursol, curé de Sainte-Anne des Plaines, a fait la lecture du corps et M. l'abbé C. Coursol, professeur de philosophie au Séminaire de Sainte-Thérèse, et M. l'abbé Z. Thérien ont célébré la sainte messe aux autels latéraux pour le repos de l'âme du défunt.

L'orgue était tenu par M. l'abbé E. Lambert et les finissants du séminaire de Sainte-Thérèse, sous la direction de M. l'abbé A. Matte, professeur de chant, et de M. l'abbé A. Léveillé, directeur du séminaire de Sainte-Thérèse, ont exécuté avec succès une messe grégorienne.

Conduisant le deuil : M. l'abbé J. C. Chaumont, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, et M. l'abbé D. Chaumont, professeur de philosophie, 2ème année au même collège, tous deux fils du défunt ; M. A. Racine, Dr Daunais, N. A. Chaumont, C. Guenet, Em. Guenet, J. B. Léveillé, W. Coursol, W. Simard, J. B. Coursol, Jos. Coursol, E. Lauzon, la plupart sont parents.

Parmi ceux qui sont venus rendre les derniers hommages, on remarque encore : M. le chanoine A. J. Jamin, curé de Sainte-Thérèse ; M. le chanoine A. Nantel, M. l'abbé M. Labonté, curé de Saint-Jovier ; M. l'abbé Cadot, curé de Sainte-Monique ; M. l'abbé H. Cousineau, curé de Saint-Eustache ; M. O. Chapleau, vicaire de Saint-Jérôme ; MM. les abbés A. Léveillé, L. Verschelde, F. Dubois, A. Matte, C. Coursol, P. E. Coursol, H. Lecours, C. Lacasse, Ed. Gratton, E. Lambert, L. Lecompte, A. Labonté, D. Godin, S. Valiquette, J. Chartrand, E. Charbonneau, E. Paré, J. Leclerc, M. l'abbé A. Papineau, curé de Saint-Gervaise ; M. l'abbé S. Gascon, curé ; M. l'abbé A. Benoit, curé ; R. P. Daunais, franciscain ; R. P. Dugas, C. S. V. ; MM. Dr H. Deschambault, maire de Sainte-Thérèse ; J. Vaillancourt, A. Kimpton, W. Waddell, Dr Desjardins, E. Desjardins, J. B. Lefebvre, M. Leboeuf, W. Deslauriers, etc., et un grand nombre d'autres de Montréal, de Sainte-Anne des Plaines et des paroisses environnantes.

Les communautés des Soeurs de Sainte-Thérèse étaient représentées par les élèves de philosophie, seconde année. Après la cérémonie, ces derniers se sont rendus à la demeure de la famille Chaumont où le dîner leur fut servi.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

PROGRAMME DES COURS DE LA
SEMAINE PROCHAINE.

En donnant le programme des cours gratuits du Conseil des Arts et Manufactures pour la semaine du 18 janvier, on nous fait remarquer que l'on peut recevoir des élèves tous les soirs de la semaine aux salles des cours.

COURS DU SOIR, MONUMENT NATIONAL.

Mardi, 19.— Modélage, dessin à main levée, lithographie, dessin d'architecture, coupe et couture (dames).
Mardi et vendredi.— Dessin à main levée, peinture d'enseignes, menuiserie, construction d'escaliers, dessin mécanique, confection de chapeaux.

Dames.
Jeudi.— Solfège.
AU MARCHE SAINT-LAURENT.
Mardi et vendredi.— Plomberie.

COURS DU JOUR, MONUMENT NATIONAL.

Lundi et vendredi, 9.30 heures a.m.— Dessin et peinture.
Mardi, 9.30 heures a.m.— Solfège.
Lundi et mercredi, 2.00 p.m.— Confection de chapeaux.— Dames.
Mardi et jeudi, 2.00 p.m.— Coupe et couture.— Dames.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION.
364 rue Université, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Système de comptabilité, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47.
55 Saint-François-Xavier, Montréal.

Résidence : St-Louis 4293.
CHARLES HURTUBISE
FINANCIER

Argent à prêter : achat de débiteurs, de propriétés, de balances de prix de ventes.
89 rue St-Jacques. Tél. Main 2034.

ASSURANCES

HORACE J. LABRECQUE
CH. 623 EDIFICE TRANSPORTATION

P.-A. LACROIX, arpenteur géomètre, ingénieur civil. Chambre 925, Power Bldg., rue Craig, Montréal.
Tél. Bureau : Main 7305; résidence : St-Louis 2707.

SURVEYER & FRIGON
INGÉNIEURS-CONSILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE : 34 BEAVER HALL HILL, Téléphone Uptown 3569, MONTREAL.

La lettre de la vieille
PAR
PAUL HAMÉ

LA CAMPAGNE MUNICIPALE A VERDUN

M. J.-P. Dupuis, candidat à la mairie de Verdun, a tenu hier soir, à l'école de l'avenue Galt, une grande assemblée.

Les contribuables étaient très nombreux et M. Dupuis profita de l'occasion pour distribuer et expliquer à l'assistance un état exact des finances de la municipalité.

M. Georges Ryan présidait la réunion.

M. le conseiller Monning, adversaire de M. Dupuis, avait aussi son assemblée à la salle Wood, 59 avenue Gordon.

Le candidat a fait la revue de son travail depuis qu'il est membre du conseil.

TERREBONNE ET JACQUES-CARTIER

Le parti conservateur tiendra deux conventions les 20 et 21 courants pour choisir des candidats à la succession de M. F.-D. Monk dans Jacques-Cartier et de M. Bruno Nantel dans Terrebonne.

La convention de Jacques-Cartier aura lieu demain aux quartiers-général du parti, rue Saint-François-Xavier, à 2 heures de l'après-midi.

Le 21 les électeurs de Terrebonne enverront leurs délégués à Saint-Jérôme.

ELECTIONS MUNICIPALES

Saint-Charles, Richelieu, 18.— A une réunion des contribuables, vendredi dernier, MM. Adolphe Roy et Philippe Meunier ont été élus conseillers.

Une assemblée spéciale du conseil municipal a aussi été tenue ce même jour.

M. Joseph Basinet a été élu maire de la paroisse.

TROIS JUMEAUX

(De notre correspondant)
Québec, 19.— L'épouse de M. Joseph Gagnon, typographe, de ce v.l.e., a donné naissance, dimanche, à trois enfants, deux filles et un garçon. Deux des nouveaux-nés sont morts peu après la naissance, mais le troisième paraît avoir bonne envie de vivre. L'état de la mère n'inspire pas de crainte.

Montreal Machine Shop

769a rue SAINT-ANDRE
Ouvrage Général
ET REPARATIONS

Spécialité : engrenages (gears) et arbres de couche (shafts) d'automobiles de tous genres.

PRIX MODERES. — SATISFACTION GARANTIE

HOTELS

Hôtel Riendeau Limitée
WILF. GERVAIS, Prés. Trés.
P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec.
Le Rendez-vous des Canadiens-Français.
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL
BUREAU GENERAL DES VENTES
112 Rue Saint-Jacques, Montréal.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION.
364 rue Université, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Système de comptabilité, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47.
55 Saint-François-Xavier, Montréal.

Résidence : St-Louis 4293.
CHARLES HURTUBISE
FINANCIER

Argent à prêter : achat de débiteurs, de propriétés, de balances de prix de ventes.
89 rue St-Jacques. Tél. Main 2034.

ASSURANCES

HORACE J. LABRECQUE
CH. 623 EDIFICE TRANSPORTATION

P.-A. LACROIX, arpenteur géomètre, ingénieur civil. Chambre 925, Power Bldg., rue Craig, Montréal.
Tél. Bureau : Main 7305; résidence : St-Louis 2707.

SURVEYER & FRIGON
INGÉNIEURS-CONSILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE : 34 BEAVER HALL HILL, Téléphone Uptown 3569, MONTREAL.

La lettre de la vieille
PAR
PAUL HAMÉ

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

SERVANTE
On demande une servante générale au No 1131, rue Saint-Denis. Personne âgée et bien recommandée. Petite famille sans enfants.

SERVANTE
On demande une servante générale, avec références, pour une famille sans jeunes enfants. S'adresser Mme A. D. Dupont, 1970 boul. Saint-Laurent.

A LOUER
Logements de 7 et 8 chambres, avenue DeLorimier, entre Rachel et Marie-Anne, à compter du mois de mai et à occuper dès maintenant. S'adresser le soir au propriétaire, 384 Ontario Est.

A LOUER
dans L'EDIFICE
VERSAILLES
90, RUE ST-JACQUES.

BUREAUX de choix et suites de bureaux avec voûtes pour compagnies, avocats, notaires, architectes, etc.

BOULANGERIE de barbière avec aménagement des plus modernes. S'adresser à Joseph Versailles ou à R. Galipeau. Tél. Main 1322.

A LOUER
Magnifique logement de 10 chambres à louer, à l'angle des rues Shuter et Prince Arthur ; on vendra à sacrifice des belles draperies, des tapis et un grand nombre de garnitures de maison (pour cause d'abandon de ménage), 296, rue Prince Arthur Ouest.

BUREAUX A LOUER.
71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

CHAMBRES GARNIES A LOUER.
Coin Davidson et Sainte-Catherine. Plusieurs chambres garnies, (simple et double), avec usage du bain. S'adresser sur les lieux à J. P. Thériault, 1810 Sainte-Catherine Est.

Propriétés à vendre
ALEXANDRE DUPUIS
Courtier en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

A VENDRE
BIBLIOTHEQUE de médecine contenant nombre de vieux auteurs de médecine en anglais et en français à vendre à un prix exceptionnellement bas, pour le tout ou en détail.

Ecrire pour liste et prix à F.-E. Fontaine, 4 rue Hôpital, Montréal.

MAISON A VENDRE.
Avenue DeLorimier, entre Rachel et Marie-Anne, 6 logements, 1 écurie et 2 garages. Revenu: \$2,016 par année. Vendra 18,500. S'adresser le soir au propriétaire, 384 Ontario Est.

MACHINERIES.
2 engins gazoline stationnaires, 8 et 10 forces, avec courroies, roues et outillage divers, à vendre à bonne condition. S'adresser à Casier 40 "Le Devoir".

MACHINERIES.
A vendre. Bateau à vapeur en très bonne condition, ainsi que bouilloires et engins en très bon ordre. A vendre à bonne condition. Ecrire à Casier 39 "Le Devoir".

PIANO AUTOMATIQUE (PRATTE).
On offre en vente, avec réduction raisonnable, un superbe Piano Pratte, Automatique, presque neuf, ayant coûté \$900, ainsi qu'une trentaine de morceaux de musique bien choisis. Adresse: Boîte 1364, Bureau de Poste, Montréal.

SLEIGH A VENDRE A SACRIFICE
Sleigh de famille, 2 sièges, presque neuf. Adresser Chs Langlois, 241, rue Saint-Paul.

DIVERS
IMMEUBLE
TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriété de toutes sortes, ville ou campagne.—Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi, argent à prêter sur 1ère et 2ème hypothèques, achat de billets, créances, etc. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 902, De Saint-Valier. Tél. Saint-Louis 6296.

PERDU
Une paire de lunettes, jeudi soir, dans la salle du Monument National, rangée F, siège No 12. Prière d'apporter au "Devoir" ou téléphoner Lasalle 538.

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell, Main 2679.
Boîte Postale 358. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, West, An.

C. H. CHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques
111. — C. H. Chan, C. R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell, Main 2679.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL
avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. G. Lamothe LL.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nantel B.C.L.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCEUREURS
SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 2960. C. W. Patterson, C.R., Salluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir : 1 Saint-Thomas, Longueuil.

CAMILLE TESSIER
AVOCAT
(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34, MONTREAL.
MAIN 8728. ROCKLAND 931.

Résidence : Est 5973.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Chambre 53.
97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 180 Jeanne-Mance.
Tél. Est 5073.
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76.
Tél. Main 2652.

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léonard et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1850, Rs., 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

Diplômé en hygiène Pub.
Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 8 à 5 p.m. Tél. Saint-L

Le calme relatif qui règne actuellement près de Soissons fait présager pour bientôt d'importantes opérations. — La Boisselle brûlée et évacuée. — Deux avions allemands descendus près de Bar-le-Duc.

Des corps de cavalerie allemande, pendant ce temps-là, pénétrèrent jusque dans la forêt de Compiègne où plusieurs escarmouches ont déjà eu lieu.

caire & Boulais
LIMITEE
AGENTS FINANCIERS

PRISONNIERS

caire & Boulais
LIMITEE
AGENTS FINANCIERS

AU BENEFICE DE LA MISSION CHINOISE

Hier soir a eu lieu dans la salle du Cercle Paroissial, au profit de la Mission Catholique Chinoise et sous la présidence de Mgr Lepailleur, une

La Havane, Cuba, 19. — Il n'y a rien de vrai dans le rapport publié aux Etats-Unis, disant que le steamer allemand "President" a été coulé près de La Havane hier soir par les croiseurs américains "Dorville" et "Dupuis" furent fort goûtés. Enfin un orchestre chinois joua une musique dont les notes aiguës et les discordances évoquaient le nez saisi par la vision de pagodes étranges et d'idolâtres au sourire grimacant. Les croiseurs furent très applaudis.

jeunes gens de bonne volonté à se joindre au cercle Lamarche afin que par une action commune ils contribuent à enrayer l'anglicisation persistante des nôtres dans

Puis on se sépara en chantant "O Canada", enchanté et résolu à donner une large place à la langue française dans tous les foyers. Comme la salle était trop étroite, les jeunes gens durent répéter le soir suivant.

de fer Duluth-Superior Traction Company, pour la seconde période de janvier, se sont fixées à \$22 104.65, indiquant une moins-value de \$690.25, soit 3 p. c., en comparaison de la période correspondante de l'année dernière.

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction d'égoûts dans les rues ou sections de rues ci-dessous

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12388. — Beaudouin, demandeur, contre Marius Dufresne, défendeur. Le 30ème jour de janvier 1915, à une heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1524 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, devant moi, notaire, en présence de M. J. G. Bouchard, procureur, en l'autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. A. Brossard, B. G. S.

J'ai un message important et confidentiel pour vous. Il vous sera expédié sous enveloppe ordinaire. Comment vaincre l'habitude des liqueurs en trois jours et faire pénétrer le bonheur au foyer. Méthode merveilleuse, sûre, permanente, digne de confiance et garantie. Edward J. Woods, onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1451 boulevard Groulx, Ahuntsic, en la cité de Montréal, sont vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. H. Dockstader, H. C. S.

LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL EN TETE

IL BAT LAVAL PAR 5 A 1, DEVANT 3,500 PERSONNES. — UN DUEL

EMOUVANT. — LE NATIONAL SCORE TROIS POINTS DANS LES DERNIERES MINUTES. — VICTORIA DEFAIT PAR LA M.A.A.A. PAR 3 A 2. — MCGILL BAT SHAMROCK.

Les National ont remporté une glorieuse victoire hier soir, sur le Laval, par 5 à 1, à l'Aréna devant une assistance nombreuse, en dépit de la température exécrable. Cet éclatant succès lui donne la première place de la Ligue de la Cité, et son triomphe couronne bien les glorieux efforts qu'il a déployés inlassablement depuis cinq semaines pour arriver au terme de ses ambitions.

Mais, il lui a fallu combattre avec acharnement, car le score est loin de donner une idée exacte du match, qui fut l'un des plus ardemment contestés de la saison. Si l'on regarde le sommaire, on s'explique fort bien que les National ont compté trois points dans les dernières minutes du jeu, et que la partie fut indécise jusqu'à la fin.

Maltais a joué comme un vétéran, et sa tenue, comme toujours, a été digne d'un professionnel de la N.H.A. Les arrets ont été sensationnels et multiples. Il a sauvé son club en plus d'une occasion et, pour ainsi dire, il a été le plus brillant facteur de la victoire du National.

Il faut ajouter, cependant, qu'il a reçu un support parfait. Ses coéquipiers lui ont donné tout l'appui voulu, et ils ont joué avec un brio extraordinaire et une maîtrise consommée.

Laurendeau et Clément ont scoré chacun deux points, et leur travail fut infatigable, soutenu et fort efficace. Ces deux étoiles ont joué, hier, la partie de leur vie, et la foule les a applaudis en plus d'une circonstance. Chamillard a enregistré l'autre point pour le National sur un lancer de toute beauté. Ce trio de scorers a effectué un travail gigantesque, qui a puissamment contribué au succès des porte-couleurs du National.

Leduc, Young, Furlong ont opposé une résistance opiniâtre à leurs rivaux. Ils ont fait noblement leur devoir. Young s'est révélé très fort "stick-handler" et c'est vraiment dû à la guigne s'il n'a pas scoré hier. Lavalée, Dandurand, Sauvé et autres substitués ont déployé une ardeur égale à celle des réguliers; ils ont joué avec ardeur et figure avec grand honneur.

Le Laval a joué son va-tout. Panneton a été merveilleux dans les buts; on sait que les trois derniers points du National ont été comptés dans les moments ultimes de la partie, alors que le score était de 2 à 1. Panneton n'a pas été un moment inférieur à lui-même. Ses arrets ont éclairci la foule, qui l'avait onné maintes fois.

Lajoie, Labrecque et Pontbriand ont joué avec acharnement. Le travail de ces trois étoiles a été phénoménal. Mais, nos étudiants ont été poursuivis par une guigne sans miséricorde.

Guevremont, Badeau, Caine, O'Sullivan, Garçon ont été à la hauteur de la position et ont joué une brillante partie.

Les Victoria ont subi leur première défaite aux mains de la M.A.A.A., hier, par 3 à 2, dans une partie sensationnelle et remplie d'incidents émouvants. Le match tint l'assistance dans l'émotion jusqu'au son du timbre.

La première partie fut gagnée par McGill par 5 à 3 sur Shamrock. Elle donna lieu à un beau duel, qui fut gâté de l'assistance.

Voici les alignements des clubs, avec les sommaires des trois parties:

PREMIERE PARTIE

Shamrock (6) McGill (5)
Mculair Buts Montgomery
McMullan Points Kendall
Kelly Couverts Damuth
Burrows Avants Rooney

AU CLUB CHAM- PETRE CANADIEN

Malgré le temps qui était, dimanche, loin d'être propice, les clubs de raquetteurs de Montréal se sont rendus nombreux et enthousiastes à la réception organisée en l'honneur de leurs confrères de Joliette, par le Club Champêtre Canadien.

L'excursion du Joliette arriva à 11 heures a.m., à la gare de la Pointe aux Trembles, et fut reçue par une délégation du Club Champêtre. Puis ce fut une parade à travers les rues de Montréal-Est et finalement l'arrivée au chalet du C. C. C., où les attendaient les officiers du Club. M. Ladouceur, maire de la Pointe aux Trembles, et M. J. Versailles, maire de Montréal-Est, qui en des discours très appréciés, célébrèrent le bon vieux sport de la raquette et leur souhaitèrent la bienvenue. Puis, sous l'impulsion de M. Théobald, président de la section de la raquette du C. C. C., leur dit quelques mots bien sentis, et le plaisir commença. A l'arrivée des différents clubs de la ville, ce fut chaque fois une scène marquée au coin de la plus vive cordialité, qui ne se démentit d'ailleurs pas une seule fois au cours de toute la journée.

Après un succulent souper servi dans les salles du club, une petite sauterie fut organisée et c'était grand plaisir de voir tous ces hommes, jeunes et vieux, prendre part à tous les amusements. La soirée se termina à minuit, au départ du club de Joliette, et tous se quittèrent contents de l'emploi de leur journée, en se promettant de la renouveler au plus tôt, à Trois-Rivières d'abord, les 6 et 7 février, et ensuite à Joliette, le 14 février.

Voici les noms des raquetteurs de Joliette présents à la réception: MM. Jos. Deslisle, président, J. B.

Suivons la route qui mène au Champêtre. Voir nos amis de Joliette. Suivons la route qui mène au Champêtre. Au camarade faisons fête. Au camarade faisons fête. Au camarade faisons fête.

Voici les noms des raquetteurs de Joliette présents à la réception: MM. Jos. Deslisle, président, J. B.

Suivons la route qui mène au Champêtre. Voir nos amis de Joliette. Suivons la route qui mène au Champêtre. Au camarade faisons fête. Au camarade faisons fête. Au camarade faisons fête.

Voici les noms des raquetteurs de Joliette présents à la réception: MM. Jos. Deslisle, président, J. B.

UNE RENCONTRE IMPORTANTE AU CLUB CANADIEN

C'EST CE SOIR QU'A LIEU LE MATCH DE POOL ENTRE QUINN ET GIRARD, POUR UN PARI DE \$25. — LES DEUX ADVERSAIRES SONT CONFIANTS.

C'est ce soir qu'a lieu la rencontre Quinn-Girard si impatiemment attendue par les amateurs du jeu de pool. En effet, la question de supériorité entre ces deux amateurs de tapis vert a été depuis longtemps le sujet de beaucoup de discussion et les supporters des deux adversaires de ce soir et l'heure est maintenant venue de régler, une fois pour toutes, la question de supériorité.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

Quinn est passé à nos bureaux, hier, et il n'a pas hésité un seul instant à déclarer qu'il était assuré de la victoire. "Je suis heureux, dit-il, de pouvoir démontrer à mes nombreux amis que je suis supérieur à Girard, et je puis assurer à mon adversaire que je me rendrai au Canadian, demain soir, avec mes amis, prêt à parier n'importe quel montant sur mes chances. J'ai déjà vaincu Girard et je triompherai de nouveau, demain soir, prenez ma parole."

Comme on le voit, le joueur de la salle Elctra est très confiant, mais il ne faut pas conclure pour cela qu'il a la partie gagnée avant de l'avoir jouée, car il ne faut pas oublier que Girard est un joueur de tout premier ordre et qu'il va entrer en scène bien déterminé à vaincre.

Quoi qu'il en soit, la rencontre de ce soir promet des émotions et il sera sûrement intéressant de voir ces deux meilleurs joueurs de la partie Est aux prises. Comme nous l'annoncions hier, la partie commencera à 8 heures 30 et tous les amateurs pourront être témoins du match sans qu'il leur en coûte un sou. Donc, en foule, ce soir, aux salles du Club Athlétique Canadien et à bonne heure, si l'on veut s'assurer une bonne place.

L'HOCHELAGA TRIOMPHE DU SAINT-ZOTIQUE

LE CLUB "DU BOUT" REMPORTE SA PREMIERE VICTOIRE DE LA SAISON. — LES GARNETS VICTORIEUX DES STARS. — LA CASQUETTE EST BATTE PAR ALL-MONTREAL.

Après avoir fait un mauvais début cette saison, le club Hochelaga a remporté hier soir sa première victoire, battant la puissante équipe du Saint-Zotique par le score décisif de 6 à 3. C'est là un brillant et glorieux succès.

La Casquette a fait une lutte sensationnelle au All-Montreal, mais a été battu par un score de 3 à 2, dans une partie dont la fin fut excitante au possible.

La joute si impatiemment attendue entre les Garnets et les Stars a résulté en une victoire pour les premiers. Luttant dans des conditions tout à fait défavorables pour eux, les Stars ont été vaincus par un score de 3 à 0.

Voilà brièvement le résultat des trois parties jouées hier soir au Jubilé entre clubs de la Ligue Montréal. En dépit du temps doux de ces jours derniers, la glace était dans un excellent état, collante, certes, mais encore ferme.

L'assistance était de deux mille personnes environ et démontre que les joutes de cette ligue provoquent un vif intérêt.

La première rencontre mit aux prises les fameux Saint-Zotique et l'Hochelaga. Précédemment, il y a eu une couple de semaines, le Saint-Zotique avait battu les Stars et il considérait peut-être l'Hochelaga comme une quantité négligeable.

Arthur Lauzon, toutefois, lui sur glace, le plus fort de l'équipe qui avait aligné jusqu'ici. Une équipe qui renfermait des joueurs comme Eugène O'Sullivan, frère de Paul, Charlebois, Laliberté, l'une des plus brillantes étoiles de la ligue, et Robert et autres. Sachant qu'avec une glace collante, les joueurs se fatigueront vite, Arthur Lauzon avait tout d'abord engagé des substitués pour remplacer les joueurs qui monteraient un premier jour de fatigue. Pendant tout la soirée, Arthur Lauzon, qui du côté du rond, dirigeait le jeu de ses hommes en habile général, fit une continue série de changements. Il y avait toujours un ou deux hommes frais et dispos qui sautaient sur la glace pour remplacer les camarades fatigués.

L'Hochelaga put ainsi jouer pendant toute la partie d'une façon extrêmement agressive. C'était là une tactique très habile qui fut couronnée de succès l'Hochelaga attaqua avec furie.

Charlebois et Laliberté comptèrent tout à four dans la première moitié qui se termina avec un score de 2 à 0. L'Hochelaga enregistra deux autres points au commencement de la seconde moitié. Robert prenant deux fois Hickey en défaut, Robert a compté le point fait le plus rapidement cette saison en aucune ligue, soit cinq secondes. Le score se trouvait de 4 à 0 en faveur de l'Hochelaga. Laliberté, O'Sullivan, Robert et les autres accomplissaient des prodiges.

Le Saint-Zotique ne voulant pas se faire écraser, redoubla d'efforts et Lalonde compta, il compta de nouveau, un peu plus tard, rachetant ainsi sa première partie de l'autre semaine, Lalonde a joué une brillante partie, hier soir, et a fait l'impossible pour faire triompher son club. Après une lutte acharnée, mais nullement rude, la joute se termina avec un score de 6 à 3, en faveur de l'Hochelaga.

Le point saillant de cette joute a été le jeu fantastique, sensationnel et rapide de Lalonde dans la seconde moitié. Les garnets accomplirent des exploits fantastiques, incroyables et pour le moins égaux à ce qui s'est jamais fait de mieux dans les grandes lices professionnelles. Ceci s'applique surtout à son jeu pendant les deux premiers tiers de la joute. Plus d'une demi douzaine de fois, alors qu'il se trouvait seul en face de l'adversaire qui se ruait vers ses buts avec le puck, Runions se précipita vers l'ennemi et lui fit perdre la rondelle ou détourna le coup menaçant. Runions arrêta avec une adresse et, disons-le, avec une chance inouï, tous les coups dirigés vers ses buts.

La Casquette a fait une belle lutte au All-Montreal, mais a tout de même été vaincue. Le All-Montreal s'assura la victoire au commencement de la joute alors que Thompson enregistra trois points pour son club. Le score était de 3 à 0. Derrière réussit à trois fois pour la Casquette juste avant la fin de la première moitié, mettant le score à 1. Dans la deuxième moitié, la Casquette combattit avec beaucoup d'énergie. Les joueurs de la Casquette se lancèrent alors dans la lutte avec furie pour égaliser le score. Ils attaquaient avec une ardeur et une énergie incroyables, faisaient de terribles assauts contre les gardiens de buts des Stars. Le spectacle était passionnant et le public était excité par la lutte et l'excitation.

Toute l'équipe de la Casquette, à l'exception de Muir, le gardien des buts, attaqua la forteresse de l'All-Montreal. C'était une lutte émotionnante, au possible. A plusieurs reprises, la Casquette vint à un cheveu d'égaliser le score, le puck passant tout à côté des buts. Finalement, le timbre sonna, annonçant la victoire du All-Montreal. Il est certain que si la lutte eût duré quelques minutes de plus, la Casquette aurait certainement égalisé le score. Chacun s'accorde à dire que la Casquette méritait de vaincre. Le gardien All-Ritchie était tout glorieux de la victoire de son club après la partie.

La dernière joute de la soirée mit les Stars et les Garnets en présence. Les Garnets furent les favoris pendant les Garnets et ils ont gagné par 3 à 0. Les Stars sont de rapides patineurs, des joueurs de combinaisons, jouant avec un ensemble parfait.

Or, hier soir, avec la glace collante, il ne pouvait être question de combinaisons ni de jeu rapide. Les Stars qui sont des artistes du hockey sur une belle couche de glace se trouvèrent désavantagés, car les Garnets sont de robustes joueurs extrêmement agressifs et forts effectifs, au jeu individuel. Les Stars opposèrent une belle résistance à leurs adversaires. Les Garnets toutefois luttant avec une superbe énergie comptèrent trois points dans la première moitié de la joute. Les Stars se défendirent avec succès dans la deuxième moitié.

La Casquette a fait une belle lutte au All-Montreal, mais a tout de même été vaincue. Le All-Montreal s'assura la victoire au commencement de la joute alors que Thompson enregistra trois points pour son club. Le score était de 3 à 0. Derrière réussit à trois fois pour la Casquette juste avant la fin de la première moitié, mettant le score à 1. Dans la deuxième moitié, la Casquette combattit avec beaucoup d'énergie. Les joueurs de la Casquette se lancèrent alors dans la lutte avec furie pour égaliser le score. Ils attaquaient avec une ardeur et une énergie incroyables, faisaient de terribles assauts contre les gardiens de buts des Stars. Le spectacle était passionnant et le public était excité par la lutte et l'excitation.

Toute l'équipe de la Casquette, à l'exception de Muir, le gardien des buts, attaqua la forteresse de l'All-Montreal. C'était une lutte émotionnante, au possible. A plusieurs reprises, la Casquette vint à un cheveu d'égaliser le score, le puck passant tout à côté des buts. Finalement, le timbre sonna, annonçant la victoire du All-Montreal. Il est certain que si la lutte eût duré quelques minutes de plus, la Casquette aurait certainement égalisé le score. Chacun s'accorde à dire que la Casquette méritait de vaincre. Le gardien All-Ritchie était tout glorieux de la victoire de son club après la partie.

La dernière joute de la soirée mit les Stars et les Garnets en présence. Les Garnets furent les favoris pendant les Garnets et ils ont gagné par 3 à 0. Les Stars sont de rapides patineurs, des joueurs de combinaisons, jouant avec un ensemble parfait.

Or, hier soir, avec la glace collante, il ne pouvait être question de combinaisons ni de jeu rapide. Les Stars qui sont des artistes du hockey sur une belle couche de glace se trouvèrent désavantagés, car les Garnets sont de robustes joueurs extrêmement agressifs et forts effectifs, au jeu individuel. Les Stars opposèrent une belle résistance à leurs adversaires. Les Garnets toutefois luttant avec une superbe énergie comptèrent trois points dans la première moitié de la joute. Les Stars se défendirent avec succès dans la deuxième moitié.

La Casquette a fait une belle lutte au All-Montreal, mais a tout de même été vaincue. Le All-Montreal s'assura la victoire au commencement de la joute alors que Thompson enregistra trois points pour son club. Le score était de 3 à 0. Derrière réussit à trois fois pour la Casquette juste avant la fin de la première moitié, mettant le score à 1. Dans la deuxième moitié, la Casquette combattit avec beaucoup d'énergie. Les joueurs de la Casquette se lancèrent alors dans la lutte avec furie pour égaliser le score. Ils attaquaient avec une ardeur et une énergie incroyables, faisaient de terribles assauts contre les gardiens de buts des Stars. Le spectacle était passionnant et le public était excité par la lutte et l'excitation.

Toute l'équipe de la Casquette, à l'exception de Muir, le gardien des buts, attaqua la forteresse de l'All-Montreal. C'était une lutte émotionnante, au possible. A plusieurs reprises, la Casquette vint à un cheveu d'égaliser le score, le puck passant tout à côté des buts. Finalement, le timbre sonna, annonçant la victoire du All-Montreal. Il est certain que si la lutte eût duré quelques minutes de plus, la Casquette aurait certainement égalisé le score. Chacun s'accorde à dire que la Casquette méritait de vaincre. Le gardien All-Ritchie était tout glorieux de la victoire de son club après la partie.

La dernière joute de la soirée mit les Stars et les Garnets en présence. Les Garnets furent les favoris pendant les Garnets et ils ont gagné par 3 à 0. Les Stars sont de rapides patineurs, des joueurs de combinaisons, jouant avec un ensemble parfait.

Or, hier soir, avec la glace collante, il ne pouvait être question de combinaisons ni de jeu rapide. Les Stars qui sont des artistes du hockey sur une belle couche de glace se trouvèrent désavantagés, car les Garnets sont de robustes joueurs extrêmement agressifs et forts effectifs, au jeu individuel. Les Stars opposèrent une belle résistance à leurs adversaires. Les Garnets toutefois luttant avec une superbe énergie comptèrent trois points dans la première moitié de la joute. Les Stars se défendirent avec succès dans la deuxième moitié.

La Casquette a fait une belle lutte au All-Montreal, mais a tout de même été vaincue. Le All-Montreal s'assura la victoire au commencement de la joute alors que Thompson enregistra trois points pour son club. Le score était de 3 à 0. Derrière réussit à trois fois pour la Casquette juste avant la fin de la première moitié, mettant le score à 1. Dans la deuxième moitié, la Casquette combattit avec beaucoup d'énergie. Les joueurs de la Casquette se lancèrent alors dans la lutte avec furie pour égaliser le score. Ils attaquaient avec une ardeur et une énergie incroyables, faisaient de terribles assauts contre les gardiens de buts des Stars. Le spectacle était passionnant et le public était excité par la lutte et l'excitation.

Toute l'équipe de la Casquette, à l'exception de Muir, le gardien des buts, attaqua la forteresse de l'All-Montreal. C'était une lutte émotionnante, au possible. A plusieurs reprises, la Casquette vint à un cheveu d'égaliser le score, le puck passant tout à côté des buts. Finalement, le timbre sonna, annonçant la victoire du All-Montreal. Il est certain que si la lutte eût duré quelques minutes de plus, la Casquette aurait certainement égalisé le score. Chacun s'accorde à dire que la Casquette méritait de vaincre. Le gardien All-Ritchie était tout glorieux de la victoire de son club après la partie.

La dernière joute de la soirée mit les Stars et les Garnets en présence. Les Garnets furent les favoris pendant les Garnets et ils ont gagné par 3 à 0. Les Stars sont de rapides patineurs, des joueurs de combinaisons, jouant avec un ensemble parfait.

Or, hier soir, avec la glace collante, il ne pouvait être question de combinaisons ni de jeu rapide. Les Stars qui sont des artistes du hockey sur une belle couche de glace se trouvèrent désavantagés, car les Garnets sont de robustes joueurs extrêmement agressifs et forts effectifs, au jeu individuel. Les Stars opposèrent une belle résistance à leurs adversaires. Les Garnets toutefois luttant avec une superbe énergie comptèrent trois points dans la première moitié de la joute. Les Stars se défendirent avec succès dans la deuxième moitié.

La Casquette a fait une belle lutte au All-Montreal, mais a tout de même été vaincue. Le All-Montreal s'assura la victoire au commencement de la joute alors que Thompson enregistra trois points pour son club. Le score était de 3 à 0. Derrière réussit à trois fois pour la Casquette juste avant la fin de la première moitié, mettant le score à 1. Dans la deuxième moitié, la Casquette combattit avec beaucoup d'énergie. Les joueurs de la Casquette se lancèrent alors dans la lutte avec furie pour égaliser le score. Ils attaquaient avec une ardeur et une énergie incroyables, faisaient de terribles assauts contre les gardiens de buts des Stars. Le spectacle était passionnant et le public était excité par la lutte et l'excitation.

Toute l'équipe de la Casquette, à l'exception de Muir, le gardien des buts, attaqua la forteresse de l'All-Montreal. C'était une lutte émotionnante, au possible. A plusieurs reprises, la Casquette vint à un cheveu d'égaliser le score, le puck passant tout à côté des buts. Finalement, le timbre sonna, annonçant la victoire du All-Montreal. Il est certain que si la lutte eût duré quelques minutes de plus, la Casquette aurait certainement égalisé le score. Chacun s'accorde à dire que la Casquette méritait de vaincre. Le gardien All-Ritchie était tout glorieux de la victoire de son club après la partie.

La dernière joute de la soirée mit les Stars et les Garnets en présence. Les Garnets furent les favoris pendant les Garnets et ils ont gagné par 3 à 0. Les Stars sont de rapides patineurs, des joueurs de combinaisons, jouant avec un ensemble parfait.

Or, hier soir, avec la glace collante, il ne pouvait être question de combinaisons ni de jeu rapide. Les Stars qui sont des artistes du hockey sur une belle couche de glace se trouvèrent désavantagés, car les Garnets sont de robustes joueurs extrêmement agressifs et forts effectifs, au jeu individuel. Les Stars opposèrent une belle résistance à leurs adversaires. Les Garnets toutefois luttant avec une superbe énergie comptèrent trois points dans la première moitié de la joute. Les Stars se défendirent avec succès dans la deuxième moitié.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE NEW-YORK

BRILLANTE SEANCE A WALL STREET.—LES COURS SONT EN HAUSSE ET LE MARCHE MONETAIRE SOULAGE.

Wall Street, 19. — Le marché des valeurs mobilières a ouvert ce matin en vif élan et avec des cours élevés, mais les affaires se sont ralenties avant la fin de la première demi-heure d'opération. A la réserve du Missouri Pacific, du Lehigh Valley et du "Soo", qui tous ont gagné un point et davantage, les avancés ont été pour la plupart insignifiantes. Le Bethlehem Steel a fléchi d'un point, vraisemblablement du chef de la crainte que le dividende ne sera pas déclaré à la réunion d'aujourd'hui du conseil d'administration de cette institution. Toutefois, il s'est en partie rattrapé. Comme à l'ordinaire, depuis quelque temps, le groupe des industries a été particulièrement achalandé et la demande du cuivre a été abondante.

Dans la suite la cote s'est inscrite en continue et exceptionnelles ascensions. Les transactions enregistrées durant la première heure se sont présentées à 140,000 parts et ont embrassé la plus grande variété de titres.

Toutefois, il est manifeste que les valeurs ont peu soutenu par les échelons, quoique le Missouri Pacific ait guidé la marche en avant. L'U. S. Steel a changé de mains en masses de 1,000 et 1,700 parts, progressant d'un point. Le retrait de la circulation des billets de l'émission exceptionnelle a remarquablement soulagé le marché monétaire. Les obligations ont été fortes.

Les affaires ont été un peu plus nombreuses, ce matin, en Bourse de Montréal, et cela servait de pendant à la remarquable hausse qui a favorisé l'action Pacific-Canadien, sur la place de New-York.

Le Brazilian a été traité au comptant, bien entendu — à 57 1/2, le Power, à 213, et l'Obligation Cedars, à 86. Le Detroit s'est établi à 62 1/2, l'Ottawa Power a marqué 120, tandis que Wyagmak s'est échangé à 26. Le Tramway Power était à 40.

dirent avec succès dans la deuxième moitié et le match se termina avec un score de 3 à 0. Cette joute a été plutôt dure, mais sans brutalité aucune cependant, tandis que les deux premières joutes furent exemptes de toute rudesse.

Composition des équipes:

1ère partie.

Hochelaga (6) St-Zotique (3)
Hurons Buts Hickey
Sauvé Points Carignan
O'Sullivan Couverts Brunet
Charlebois Avants Lalonde
Laliberté Avants Bougie
Robert Avants Godet
Arbitres—Harry Hyland et Ernie Dubeau.

SOMMAIRE

QUEBEC EN TETE DE LA LISTE

C'EST DANS NOTRE PROVINCE, EN EFFET, QU'ONT ETE PRELEVEES LES PLUS GROSSES SOMMES POUR LE FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN.

C'est la province de Québec qui a le plus souscrit au fonds patriotique canadien. Une lettre de M. H. B. Ames, secrétaire honoraire, à M. Rodolphe Lemoine, en fait foi. Et les chiffres ci-dessous en sont la preuve :

Montréal et la banlieue	831,270.00
Les comtés de la vallée d'Ottawa	10,464.00
Québec	139,066.00
Trois-Rivières	7,240.00
Grand-Mère et Shawinigan	2,908.00
Les comtés de la rive sud du Saint-Laurent	12,784.00
Gaspé et Bonaventure	2,370.00
Les Cantons de l'Est, y compris Sherbrooke	28,731.00
Divers montants	260.00
Total	\$1,035,100.00

La collecte faite dans les églises catholiques a rapporté la somme de \$20,000. Voici le montant prélevé dans chaque paroisse :

Diocèse de Montréal	\$325.00
Diocèse de Québec	\$4,607.90
Diocèse de Trois-Rivières	\$1,040.00
Diocèse de Joliette	\$730.70
Diocèse de Chicoutimi	\$1,400.00
Diocèse de Saint-Hyacinthe	\$1,400.00
Diocèse de Sherbrooke	\$1,102.42
Diocèse de Valleyfield	\$700.00
Diocèse de Nicolet	\$1,263.34
Diocèse de Montréal	\$6,000.00

Le Fonds Patriotique Canadien a des succursales dans tous les comtés de la province de Québec. Dans le comté d'Argenteuil, il y a une succursale à Lachute. Saint-Joseph de Beauce, dans le comté de Beauce, a déjà envoyé \$100.00 à Ottawa. La paroisse de Saint-Félix de Valois, dans le comté de Berthier, a souscrit \$150.00. La succursale du comté de Bonaventure, établie à New-Carlisle, a fourni \$200.00. Dans Bromont, les quartiers généraux se trouvent à Knowlton. Eastman, dans ce même comté, a fourni \$100.00. Le comté de Chambly a souscrit \$5,632.00. Grand-Mère est la succursale des Fonds Patriotiques dans Champlain. Châteauguay a deux succursales, l'une à Aubrey et l'autre à Ormstown. Compton s'est montré généreux ; des diverses paroisses de ce comté, Scottstown a fourni \$250.00 ; Mégantic, \$100.00 ; Waterville, \$75.00 ; East Angus, \$310.00 ; Cookshire, \$400.00. Dans Drummond, Drummondville a fourni \$1,000.00, et Ulverton, \$250.00. La ville de Gaspé a envoyé \$857.82. Dans le comté d'Huntingdon, les diverses collections se chiffrent à \$5,571.00. Buckingham, dans Labelle, a souscrit \$87,750.00 et Mont-Laurier, \$225.00. Lévis a une succursale. Mégantic, a une succursale à Inverness et une autre à Thetford Mines. La paroisse de Cowansville, dans Missisquoi, a souscrit \$244.36. Montmagny a une succursale. Bryson, dans Pontiac, a fourni \$1,000.00 et Fort-Coulonge, \$1,730.00. La ville de Windsor Mills, dans le comté de Richmond, a envoyé \$2,147.53 à Ottawa. Richmond, Melbourne et Cleveland, dans ce même comté, ont également souscrit \$3,200.00. La paroisse de Marieville, dans le comté de Rouville, a fourni \$116.00. La ville de Saint-Jean a donné \$1,600 et celle de Trois-Rivières, \$13,550.00. Sherbrooke a fourni \$29,000.00. Un grand nombre de comtés et de villages n'ont pas encore fait leurs rapports.

UN QUEBECOIS TUE A L'ENNEMI

(De notre correspondant)
Québec, 19.—On apprend que l'un des réservistes français partis de Québec sur la "Caroline" et qui faisait partie du 143ème régiment d'infanterie, a été tué dans un récent engagement. C'est un nommé Henri Maniette, peintre-décorateur, qui était établi à Québec depuis quelques années.

LE FONDS PATRIOTIQUE

(De notre correspondant)
Québec, 19.—L'hon. Cyr. F. DeJage, président de la succursale de Québec du Fonds Patriotique Canadien, annonce que cette succursale a vu porter à son crédit jusqu'ici la somme de \$200,000. Il a été fait 643 demandes de secours dont 75 de Lévis mais un certain nombre n'ont pas droit au secours. Au 31 décembre 1914, le comité avait payé en secours environ \$26,000.

UNE LETTRE AU SUJET DE LA COMMISSION SCOLAIRE STE MADELEINE D'OUTREMONT

Outremont, 19 janvier.
M. le Rédacteur :

Sans vouloir engager de polémique avec M. Pierre Evariste LeBlanc, avocat, qui n'est pas contributeur de la municipalité scolaire de Sainte-Madeleine d'Outremont, mais qui se faisant l'interprète d'une poignée de mécontents et qui vient de donner dans une entrevue à votre journal certaines informations de nature à laisser planer du doute sur la bonne administration de la Commission, dont j'ai l'honneur d'être le président, je désire résumer et faire en quelques mots, en rétablissant les faits, l'historique de la construction et de l'administration de l'école Lajoie.

C'est un fait admis et reconnu par la majorité des contribuables, que l'école Lajoie, située dans un centre progressif, a été construite dans le but de donner à notre population, un local spacieux, hygienique et moderne sous tous les rapports, la commission scolaire actuelle de Sainte-Madeleine d'Outremont a évidemment bien administré ses affaires et la meilleure preuve en est qu'elle en est à sa septième année d'administration, et depuis quatre ans, on a bien voulu m'honorer en m'élisant à la présidence de ce corps public, unanimement.

Je n'ai pas l'intention de revenir sur les explications que j'ai déjà données, mais le résultat de la conduite des Commissaires, c'est que tout en ayant partiellement fait construire une école, qui une fois terminée, sera un crédit pour notre municipalité scolaire, la contribution des propriétaires de Sainte-Madeleine sont appelés à payer, annuellement, n'est que de 30 sous par \$100, alors que la contribution scolaire de Montréal est de 40 sous, sans parler de différentes autres commissions scolaires, où la contribution atteint un chiffre encore plus élevé.

A ceux qui nous reprochent de n'avoir pas localisé notre école sur le terrain de la fabrique, je ferai remarquer que le terrain où est érigée l'école Lajoie, est un site idéal, à proximité de l'église et des tramways ; et d'ailleurs, la commission scolaire possédait ce terrain depuis quelques années. Il ne lui coûtait que \$8,000, alors que pour acheter le terrain qui lui avait été offert par la fabrique de la paroisse de Sainte-Madeleine, on lui en demandait \$40,000, et à ce moment-là, les plans pour la construction de l'école Lajoie (site actuel), étaient déjà faits.

Je craindrais d'ennuyer les lecteurs de "Le Devoir", et contribuables de notre municipalité scolaire, en revenant sur les explications que j'ai données à l'assemblée tenue jeudi soir, le 14 courant, et qui avait réuni environ 150 contribuables, alors que nos critiques, toujours les mêmes, comptaient une dizaine de personnes.

Je dois ajouter que j'avais, au préalable, offert à ces critiques, d'aller leur expliquer la situation, afin de démontrer, une fois de plus, le mal fondé des insinuations contenues dans un petit pamphlet destiné, évidemment, à jeter du discrédit sur la commission scolaire de Sainte-Madeleine d'Outremont, et partant à en retarder le progrès et l'avancement.

En face de ce refus, la commission scolaire convoqua l'assemblée mentionnée ci-dessus, avec le succès que l'on sait, réunion à laquelle j'assistai et où, au cours d'explications détaillées et avec pièces et documents officiels à l'appui, j'ai la satisfaction d'avoir convaincu tous les contribuables de bonne foi.

Le but évident des quelques critiques est d'empêcher, disent-ils, que la construction de notre école, aux trois quarts faite, soit terminée, ayant déjà été retardée par des procédures vexatoires.

La commission a demandé à la Législature l'assentiment du gouvernement de Québec et sa sanction, dans le but de lui permettre de compléter la construction de l'école Lajoie, construction en partie assez avancée et dont la non-exécution des travaux qui restent à faire entrainerait pour notre municipalité scolaire des dommages considérables et dont les frais devraient inévitablement être soldés par tous les contribuables.

Je dois ajouter que, contrairement aux prévisions des pessimistes, l'assistance à l'école Lajoie est très satisfaisante, et va toujours en s'améliorant ; de plus, notre école est construite en prévision de l'avenir, attendu que la moitié de notre territoire, quoique prêt à construire, est retardée par la situation financière actuelle, qui devra inévitablement s'améliorer à la reprise normale des affaires ; c'est le but de notre commission de requérir les services d'instituteurs et institutrices d'ordres religieux, pour cette école. Or, dans la situation actuelle, il ne reste pas suffisamment d'espaces pour loger convenablement ces religieux et religieuses dans l'école Lajoie.

Les plans de l'école comportent le corps principal ou édifice central, avec deux ailes latérales, l'une devant servir pour classes de filles et l'autre pour garçons. Actuellement, nous utilisons l'aile gauche, (côté ouest), de la bâtisse, qui sert aux classes pour filles et garçons, tout en ayant cependant deux entrées distinctes ; et la commission, temporairement, a dû requérir les services d'instituteurs laïques pour y donner l'enseignement.

Après le parachèvement de l'aile droite (côté est), déjà commencée, la commission sera en position de se réorganiser, afin de donner au public des instituteurs religieux et institutrices religieuses, comme il le désire, et c'est l'intention de la commission scolaire de se rendre à cette demande bien légitime.

Afin d'obtenir les pouvoirs nécessaires, la commission scolaire a décidé de présenter un bill à Québec, à ce sujet, et je dois dire que cette démarche a rencontré l'approbation de la grande majorité des contribuables, et particulièrement des plus grands intéressés et propriétaires de notre municipalité.

Une fois de plus, j'invoque toutes les personnes qui désirent se renseigner, à s'adresser en aucun temps, au secrétaire-trésorier ou à n'importe quel membre de la commission scolaire, qui se fera un plaisir et en même temps un devoir de fournir tous les renseignements demandés.

Je vous remercie une fois de plus, monsieur le rédacteur, d'avoir bien voulu me fournir l'occasion de renseigner le public.

Je demeure,
Votre dévoué,
(Signé) Arthur CORBIN.

MISE EN NOMINATION A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce du district de Montréal tiendra à son siège social, 76 rue Saint-Gabriel, mercredi 20 janvier, à 4 h 30 heures, une assemblée générale spéciale, à laquelle seront mis en nomination les membres de l'exécutif et les officiers de la Chambre pour l'année qui commence.

Tous les membres de la Chambre de Commerce sont instamment invités.

BUDGET DE GUERRE DE \$100,000,000

Ottawa, 19.—Les estimés des différents départements sont maintenant terminés et tout sera prêt pour la session qui s'ouvrira dans une quinzaine de jours. Tout ce qui n'est pas strictement nécessaire est éliminé des estimés. Les grands travaux publics maintenant commencés, mais aucune nouvelle entreprise importante ne sera commencée. Plusieurs projets pour des édifices publics seront laissés de côté pour le présent à cause des nécessités de la guerre et de la difficulté d'obtenir de l'argent pour autre chose.

LES ESTIMES MILITAIRES

On comprend que les estimés militaires comprennent une dépense de guerre de \$100,000,000 pour la période entre le 1er avril et la fin de l'année. Ceci n'exclut pas les pensions, dont il faudra aussi s'occuper. Ce chiffre représente le coût de mobilisation, d'équipement et de transport du second et du troisième contingents et des renforts qu'il faudra envoyer pour soutenir les troupes canadiennes.

Depuis le commencement de la guerre, l'équipe du département de la milice a été augmentée d'environ 500 employés. Plusieurs centaines ont été placés aux quartiers généraux ; au bureau des comptes il y en a actuellement 180. Aucun manège militaire ne sera construit pendant la guerre.

LE DEVELOPPEMENT DES NATIONALITES

CE S'ERA L'UN DES RESULTATS DE LA GUERRE ACTUELLE AVEC LA CONSECRATION DU PRINCIPE FEDERATIF, DIT LE PROFESSEUR WRONG, AU CANADIAN CLUB.

"La protection des petits peuples et leur libre développement, ainsi que l'avènement du principe fédératif dans le monde," seraient les principaux résultats heureux de la guerre actuelle, a déclaré hier, devant le Canadian Club, M. le professeur George W. Wrong, de Toronto.

Le conférencier a préconisé pour la durée de la guerre la garde du pouvoir par le gouvernement actuel du Canada et l'élimination de toute lutte politique. "La conduite du gouvernement peut être critiquée, mais il ne faut pas miner le pouvoir. Que le gouvernement actuel reste au pouvoir un an encore après la guerre et qu'alors les chefs de partis se concertent pour fixer la politique à suivre pour l'avenir du Canada."

M. Wrong a parlé sur les conditions de paix possible à la suite de cette guerre. Il s'est appliqué à dissiper les illusions courantes au sujet de l'Allemagne. Celle-ci ne sera pas si tôt réduite par la faim. Elle n'entretient pas l'espoir de prendre les colonies anglaises non plus. M. Wrong énumère les conditions de paix préconisées par les puissances de l'Allemagne. Celle-ci ne sera pas si tôt réduite par la faim. Elle n'entretient pas l'espoir de prendre les colonies anglaises non plus. M. Wrong énumère les conditions de paix préconisées par les puissances de l'Allemagne.

Par contre, la France et la Grande-Bretagne, dit-il, aux applaudissements de l'auditoire, exigent une magnanime compensation pour la Belgique, la sécurité future de la France contre l'agression, et la restitution de l'Alsace-Lorraine. L'établissement sur des bases solides des droits des petites nationalités et l'abolition du militarisme prussien.

M. Wrong ne sait pas ce que réclamera la Russie à part un débouché sur la Méditerranée. Il ne faut pas espérer de désarmer complètement l'Allemagne pas plus qu'il ne serait juste de diminuer le prestige de la flotte anglaise, dit le conférencier, mais il s'agit de faire garder à l'Allemagne la juste mesure des armements futurs.

Entr'actes illusions à détruire, dit aussi M. Wrong, il y a celle de la permanence des alliances. "Ne nous fions pas à la permanence des alliances actuelles. La Russie et le Japon sont ennemis il y a dix ans. L'Allemagne et l'Angleterre pourrissent les relations les plus amicales avant quelques années."

La seule garantie de paix avec l'Allemagne serait de frapper un tel coup que toute cette nation en soit atteinte et après cela de refuser de traiter avec le personnel militariste actuellement à la tête de ce pays. Il faut détruire les bases de la guerre, composant la fédération germanique, et ramener ce pays à son état d'esprit normal. Il est actuellement aigri contre toutes les nations qu'il croit prêtes à vouloir l'écraser.

Le Kaiser actuel et ses satellites devraient disparaître, dit M. Wrong, afin que la véritable Allemagne puisse sortir des ténèbres du militarisme à outrance où elle a été plongée.

On a déjà parlé d'une fédération mondiale des nationalités sous une police mondiale. Si l'union complète sous une même tête n'est pas encore possible, il semble du moins certain que le principe fédératif des nationalités jouera un grand rôle après cette guerre.

Interrogé par le représentant du "Devoir" après la conférence, M. Wrong déclara être en faveur du libre développement de toutes les nationalités dans leurs propres limites.

Sir Douglas Mawson parlera des explorations antarctiques, devant le Canadian Club, samedi, à une heure, et l'honorable Clifford Sifton parlera lundi prochain.

LE DEVELOPPEMENT DES NATIONALITES

CE S'ERA L'UN DES RESULTATS DE LA GUERRE ACTUELLE AVEC LA CONSECRATION DU PRINCIPE FEDERATIF, DIT LE PROFESSEUR WRONG, AU CANADIAN CLUB.

"La protection des petits peuples et leur libre développement, ainsi que l'avènement du principe fédératif dans le monde," seraient les principaux résultats heureux de la guerre actuelle, a déclaré hier, devant le Canadian Club, M. le professeur George W. Wrong, de Toronto.

Le conférencier a préconisé pour la durée de la guerre la garde du pouvoir par le gouvernement actuel du Canada et l'élimination de toute lutte politique. "La conduite du gouvernement peut être critiquée, mais il ne faut pas miner le pouvoir. Que le gouvernement actuel reste au pouvoir un an encore après la guerre et qu'alors les chefs de partis se concertent pour fixer la politique à suivre pour l'avenir du Canada."

M. Wrong a parlé sur les conditions de paix possible à la suite de cette guerre. Il s'est appliqué à dissiper les illusions courantes au sujet de l'Allemagne. Celle-ci ne sera pas si tôt réduite par la faim. Elle n'entretient pas l'espoir de prendre les colonies anglaises non plus. M. Wrong énumère les conditions de paix préconisées par les puissances de l'Allemagne. Celle-ci ne sera pas si tôt réduite par la faim. Elle n'entretient pas l'espoir de prendre les colonies anglaises non plus. M. Wrong énumère les conditions de paix préconisées par les puissances de l'Allemagne.

Par contre, la France et la Grande-Bretagne, dit-il, aux applaudissements de l'auditoire, exigent une magnanime compensation pour la Belgique, la sécurité future de la France contre l'agression, et la restitution de l'Alsace-Lorraine. L'établissement sur des bases solides des droits des petites nationalités et l'abolition du militarisme prussien.

M. Wrong ne sait pas ce que réclamera la Russie à part un débouché sur la Méditerranée. Il ne faut pas espérer de désarmer complètement l'Allemagne pas plus qu'il ne serait juste de diminuer le prestige de la flotte anglaise, dit le conférencier, mais il s'agit de faire garder à l'Allemagne la juste mesure des armements futurs.

Entr'actes illusions à détruire, dit aussi M. Wrong, il y a celle de la permanence des alliances. "Ne nous fions pas à la permanence des alliances actuelles. La Russie et le Japon sont ennemis il y a dix ans. L'Allemagne et l'Angleterre pourrissent les relations les plus amicales avant quelques années."

La seule garantie de paix avec l'Allemagne serait de frapper un tel coup que toute cette nation en soit atteinte et après cela de refuser de traiter avec le personnel militariste actuellement à la tête de ce pays. Il faut détruire les bases de la guerre, composant la fédération germanique, et ramener ce pays à son état d'esprit normal. Il est actuellement aigri contre toutes les nations qu'il croit prêtes à vouloir l'écraser.

Le Kaiser actuel et ses satellites devraient disparaître, dit M. Wrong, afin que la véritable Allemagne puisse sortir des ténèbres du militarisme à outrance où elle a été plongée.

On a déjà parlé d'une fédération mondiale des nationalités sous une police mondiale. Si l'union complète sous une même tête n'est pas encore possible, il semble du moins certain que le principe fédératif des nationalités jouera un grand rôle après cette guerre.

Interrogé par le représentant du "Devoir" après la conférence, M. Wrong déclara être en faveur du libre développement de toutes les nationalités dans leurs propres limites.

Sir Douglas Mawson parlera des explorations antarctiques, devant le Canadian Club, samedi, à une heure, et l'honorable Clifford Sifton parlera lundi prochain.

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

Ottawa, 19.—La commission des chemins de fer, qui se réunira à Montréal le 29 courant, s'occupera de beaucoup de questions qui intéressent la ville de Montréal. La liste contient déjà plus de vingt demandes de la part de la "Central Railway of Canada" de la Ville de Montréal, du Pacifique Canadien, du Nord-Canadien, de la municipalité de Lachine.

La commission s'occupera aussi de quelques réclamations faites par des particuliers.

Le regard de M. Marceat découvrant, sur la table, une corbeille à ouvrage autour de laquelle s'éparpillaient de minuscules pièces de layette.

—J'ai beaucoup de loisirs, fit simplement la jeune fille. Et mon amie de Poitiers a pu m'obtenir quelques commandes d'un magasin.

—Je vous sais toutes les vaillances ! murmura l'avocat, inclinant le front, en un salut de respect.

Il se rappelait que l'architecte Gerfaux avait été frappé d'une congestion, sans connaître, après son rétablissement, le danger encouru, sa fille, durant deux années, l'avait accompagné partout, aux carrières, aux fours à chaux, aux nombreux chantiers, conduisant elle-même le cheval, dressant les deuis, les toisés, et tout cela comme par jeu ou fantaisie, en cachant de mortelles inquiétudes.

Après le père, la mère... C'était le frère maintenant... Et toujours la même défense valeuruse contre le mal, la même promptitude à s'oublier... Il y avait donc des femmes capables d'aimer avec cette abnégation et cette force d'âme !

DE "BLESSES" A "BLESSES"

MGR BELIVEAU SOUSCRIT A L'OEUVRE DES ECOLES DE L'ONTARIO. — UN GESTE DE SOLIDARITE SIGNIFICATIF.

Winnipeg, 19.—Les Canadiens-français du Manitoba, répondant à l'initiative prise par la "Liberté", ont voulu, comme leurs compatriotes du Québec, donner un appui généreux à la cause des "blessés" de l'Ontario et une première liste de souscriptions qui iront grossir les fonds ramassés par l'Association de la Jeunesse Catholique, paraît dans le dernier numéro de la "Liberté".

En tête est le nom de S. G. May Beliveau, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Boniface, qui s'étend, comme on le sait, jusqu'à l'intérieur de l'Ontario. Sa Grandeur accompagne son offrande de la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur de la Liberté,
Cher monsieur,

L'exemple donné par l'hon. Joseph Bernier, secrétaire de la province du Manitoba, mérite d'être suivi. C'est de la bonne sorte de patriotisme.

Je vous envoie \$50, contribution personnelle pour aider les Canadiens-français d'Ontario à faire valoir leur cause devant les cours de justice de leur pays.

Veillez me croire, Monsieur le rédacteur,
Votre tout dévoué,

Arthur BELIVEAU,
Evêque de Domitopolis.

La "Liberté", en publiant cette première liste qui s'élève à près de \$100, touche à la signification toute particulière des dons des Manitobains qui sont eux aussi des "blessés". Le confrère écrit :

C'est à la vieille province de Québec en particulier que s'adresse l'appel du vénéérable Cardinal. Mais en vertu de la solidarité qui lie tous les membres d'une race, qui fait communes toutes les souffrances et toutes les joies, nous n'y devons point rester sourds. Pour être moins riche que celle de la province de Québec, notre offrande n'en aura pas moins valeur.

Peut-être en aura-t-elle même plus, car notre situation de persécutés dans notre foi et notre langue lui donnera une signification toute spéciale.

AU BOARD OF TRADE DE TORONTO

Toronto, 19.—Le discours du président du Board of Trade de Toronto à l'assemblée annuelle tenue hier, laisse voir l'optimisme le plus complet au sujet du commerce futur du Canada.

Après avoir passé en revue le travail de l'année et les opportunités qui résulteraient de la guerre : "C'est un devoir, dit-il, non seulement pour les marchands et les manufacturiers mais pour chacun des citoyens de ce pays de chercher quelle est la meilleure façon de développer ces marchés qui nous sont si librement ouverts, quels sont les meilleurs moyens de garder dans nos propres ateliers, dans nos entrepôts, dans nos fabriques ce commerce qui depuis si longtemps nous échappait pour aller ailleurs. Nous ne pouvons rendre de plus grand service à l'Empire, en ce moment, qu'en faisant aller tous les rouages ; nous ne pouvons rendre de plus grand service à notre pays qu'en achetant des marchandises faites au Canada ou au moins dans l'Empire."

M. Grundy a présenté le président élu, M. J. W. Woodland.

Voici les résultats des élections :
Bureau des expositions :—MM. D. O. Ellis, George Gooderham, M.L.A., Noel Marshall, Joseph Oliver et Geo. T. Somers.
Conseillers :—MM. J. D. Allan, Henry Barber, Hugh Blain, C. A. Cogger, Lionel H. Clarke, W. F. Cockshutt, M.P., K. J. Dunstan, W. P. Gundy, E. H. Gurney, Charles McD. Hay, A. O. Hogg, Geo. W. Howland, John Turnbull, C. H. Wilton et C. W. I. Woodland.

LE FEU CHEZ UN MERCIER JUIF

Cornwall, 19.—Le magasin d'un mercier juif, Ben Goldstein, a été incendié, hier matin. Les dommages s'élèvent à environ \$7,000, prétend Goldstein, et il n'a que \$2,500 d'assurance. D'autres occupants du même édifice ont subi des dommages soit par l'eau ou la fumée.

Le jeune fille blonde, penchée sur la chaise longue d'une mère presqu'aveugle, qui apparut à ses yeux charmés, dans le parc de Luchon ! Mais la période de deuil terminée, ses crépés enlevés, Odette de Tinpagnac, devenue Mme Vincent Marceat, reprenait sa vraie nature, avide de bruit, de changement, de lumière ! Comment retenir, derrière la vitre où il se fût brisé les ailes, ce papillon tourbillonnant qui ne vivait que pour briller et s'agiter... Alors Vincent, profondément blessé et déçu, avait ouvert la fenêtre...

Ainsi, tout à coup, en cet endroit où il se revoyait petit, rangeant des soldats de plomb sur le parquet, s'offrait à lui l'ensemble ramassé de sa vie entière. Et la naufrage des amertumes subies lui étrenait soudain le cœur.

Estelle, en riant, deux doigts passés dans les manches minuscules, exhibait une brassière.

—C'est amusant de coudre ces choses mignonnes !
M. Marceat ne répondit rien. Peut-être ces vêtements puérils le faisaient-ils songer au vide de sa demeure, privée d'enfants. Estelle y pensa, en le voyant se détourner, les yeux sombres, les traits rigides, et s'accusa de maladresse.

Pour Empêcher votre Peau de Gerçer



Faites usage d'eau chaude avec du savon Baby's Own.

L'eau chaude ouvre les pores de la peau et les petites particules d'huiles végétales pures qui forment la mousse crémeuse et odoriférante du savon Baby's Own sont absorbées par la peau, en la conservant douce, saine et empêchant les crevasses et les gerçures.

En rinçant parfaitement, puis en essuyant énergiquement pour l'assécher, on est certain d'avoir une peau douce et belle par n'importe quelle température.

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour le Bébé
Le Meilleur pour Vous

Le modèle, depuis 30 ans au Canada, de savon de toilette et de savon pour les bébés

ALBERT SOAPS, LIMITED, MONTREAL

Soumissions pour de la pierre

Des soumissions cachetées et portant la mention "Soumission pour de la pierre", seront reçues par le sousigné jusqu'à midi, mardi le 26 janvier 1915, pour 1,500 tonnes de pierre non cassée pour macadam.

Des copies des devis peuvent être examinées en s'adressant à M. F. W. Cowie, ingénieur en chef. La plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

David SEATH,
Secrétaire.
Montréal, 18 janvier 1915.

Placements Gratifs

pendant six mois. Pour toute personne qui peut placer des sommes, même très petites, ou pour toute personne qui a placé sans profit, cette publication a la valeur de \$100. De grande valeur pour toute personne qui peut égarer \$50 par mois et qui ne sait pas comment les placer. La revue montre comment les banquiers et les boursiers opèrent, la grande science de faire augmenter l'argent, qu'il s'agisse au grand public. Elle montre comment \$1,000 deviennent \$22,000.00, et comment on gagne des fortunes fabuleuses. Pour introduire ma revue je vous l'offre gratuite pendant six mois. Écrivez de suite.

H. L. BARBER, R 500, 30 W. JACKSON BLVD., CHICAGO, U. S. A.

HOTEL LORTIE LIMITEE

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 28 novembre 1914, constituant en corporation MM. Louis Lortie et Ernest Boucher, commis de bar, de la ville de Montréal, dans les buts suivants :

Exercer en général et dans toutes les branches le commerce d'hôtels et de restaurants conformément aux prescriptions de la loi des licences de Québec ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété immobilière qui peut être nécessaire à l'exploitation de ce restaurant avec ou sans les terrains et les bâtiments, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Acquiescer par achat, échange, bail ou autrement toute propriété mobilière ou immobilière, servant ou destinés à leur exploitation ;

Le temps qu'il fera

Plus froid et vents du nord. Légère chute de neige. Demain, plus froid.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 55 rue Notre-Dame Est, R. de Noël, agent.

Aujourd'hui maximum. 43
Minimum. 29
Aujourd'hui minimum. 29
Même date l'an dernier. 4

Barymètre — 8 h. matin, 29.38 ; 11 h. matin, 29.40 ; midi, 29.42.

MERCREDI, LE 20 JANVIER

SS. Fabien et Sébastien, martyrs.
Lever du soleil, 7 heures 32.
Coucher du soleil, 4 heures 51.
Lever de la lune, 8 heures 51.
Coucher de la lune, 10 heures 47.
Premier quartier, le 25, à 0 h. 38 m. du matin.

"POUR DEVELOPPER LA PRODUCTION AGRICOLE"

M. le Dr Brisson, l'auteur de cette intéressante brochure, vient de recevoir l'importante lettre suivante:

Evêché des Trois-Rivières,
le 17 janvier 1915.

M. le Dr T. A. Brisson,

Laprairie.

Monsieur le Docteur,

J'ai trouvé à mon retour d'un voyage, la conférence que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. J'ai lu cette conférence avec le plus grand intérêt. C'est un travail magistral.

Je n'ai rien lu encore d'aussi "au point" sur les besoins de notre agriculture et les réformes qu'il importe d'y opérer. Je prends la liberté de la faire publier dans le "Bien Public".

Mais il faut faire beaucoup plus que cela, M. le Docteur. Il faut en faire une brochure de propagande, en ayant recours au Ministère de l'Agriculture, si c'est nécessaire. Si je le pouvais, je vous en ferais la demande publiquement, par voie des gazettes, mais je suis malade et n'écris plus. D'autres que moi vous ont sans doute fait la même demande. Tout ce que je puis faire, c'est de vous remercier et de vous féliciter hautement d'avoir, par cette étude, fait profiter notre classe agricole, et tous ceux qui s'occupent d'elle, des fruits de votre science et de votre expérience.

Agissez, M. le Docteur, l'assurance de ma respectueuse et très haute considération.

(Signé) Emile CLOUTIER, Ptre.

M. BOURASSA A L'UNIVERSITE

M. Henri Bourassa donnera une conférence à l'Université Laval le mercredi, 27 janvier prochain, sous les auspices conjoints de la Fédération Universitaire et du Cercle Laval de l'A. C. J. C. Il y aura aussi musique, chant et déclamation.

Les sièges réservés se vendent 50 et 75 sous et sont en dépôt à la pharmacie Migneron, 544 rue Saint-Denis ; chez Archambault, marchand de musique, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis ; chez Larchevêque et Langevin, libraires-papetiers, 8 rue Saint-Jacques, et à la pharmacie du Dr Chouinard, 213 rue Bourbonnière.

Les dames seront admises à la conférence.

LEGISLATION PUBLIQUE

(De notre correspondant)

Québec, 19. — Les comités de la Chambre ont commencé leurs séances ce matin. Le comité de bills publics, présidé par sir Lomer Gouin, a adopté le bill de la commission scolaire catholique de Québec, qui demandait le pouvoir d'augmenter d'un le nombre des commissaires par suite de l'annexion de la municipalité de Ville-Marie, et celui d'emprunter 500,000. Le comité a retranché la clause relative à l'augmentation du nombre des commissaires, considérant que la commission est déjà assez nombreuse, composée de dix membres, mais il a approuvé le pouvoir d'emprunt.

Le comité a aussi adopté le bill autorisant la succession J. B. Leamont de Montréal à céder la maison de Wolfe, connue sous le nom de Québec House, à la Puissance du Canada.

LES "AMIS DU DEVOIR"

(De notre correspondant)

Un foulard en soie et une plume-réservoir ont été oubliés, jeudi l'après-midi, dans la chambre No 11 du Monument National.

On pourra les réclamer à l'administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent.

CURE DE N.-D. DE GRACE

Le R. P. Frs. Louis Bourque, O. P., vient d'être nommé curé de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, en remplacement du R. P. Bibeau.

DANS LE NATIONALISTE

dimanche prochain :

"La science de M. Beck"

par PIERRE LABROSSE

TUE AU TRAVAIL

Un ouvrier du nom de Michael McDonald, habitant au No 7a rue Ayllmer, a été tué ce matin à son travail aux usines Angus, du Canada Pacifique.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

LA GUERRE

OFFENSIVE ALLEMANDE SUR YPRES

L'ennemi tente vainement de réoccuper la ville où les Anglais reçoivent des troupes fraîches. — De violents combats se poursuivent à La Boisselle, Soissons et dans la forêt du Prêtre. — L'intention des Teutons de se frayer un chemin par Soissons est évidente ; la ville est en ruines. — Les Français luttent ferme pour reprendre Saint-Mihiel. — La neige arrête les opérations en Alsace.

Les Allemands continuent à chercher un débouché vers l'est et le sud-ouest de Varsovie. — La marche des Russes, le long de la Vistule, met leur aile droite en péril.

(Spécial au "Devoir")

Amsterdam, via Londres, 19. — On entend une forte canonnade depuis lundi dans la région d'Ypres, où les Allemands ont pris l'offensive, dit le correspondant du "Telegraaf" à Sluis. Les Teutons ont vainement tenté jusqu'ici d'occuper Ypres. De nombreuses troupes fraîches anglaises sont arrivées à la ligne de front.

Dans la région de Gand, les Teutons ont lancé des proclamations défendant aux habitants de discuter la question de la guerre, sous peine d'une amende considérable ou d'une longue détention. Plusieurs personnes ont déjà subi un châtiement, dit un correspondant.

POUR FETER L'ANNIVERSAIRE DU KAISER

Paris, 19. — Un combat des plus violents se poursuit actuellement pour la possession de La Boisselle, à vingt milles au nord-est d'Amiens ; à Saint-Paul, près de Soissons et dans la forêt du Prêtre, où les Français tentent de nouveau de reprendre les positions perdues de Saint-Mihiel. Les Allemands ont repris l'offensive dans le but évident de remporter un succès notable avant la célébration de l'anniversaire du Kaiser, la semaine prochaine.

Dans l'extrême nord, la température s'oppose aux mouvements des armées et l'Alsace est bloquée par la neige qui met tout dans l'inaction si ce n'est l'artillerie.

Il n'y a plus de doute que l'objectif principal des Teutons est de traverser Soissons. La réunion d'un certain nombre des meilleures brigades prussiennes dans les positions au nord de l'Aisne donne créance à cette hypothèse. L'artillerie ennemie continue ses tentatives de détruire Soissons dont une grande partie est déjà en ruines.

Les autorités ont fait évacuer la ville par la plus grande partie de la population civile et l'entrée en est interdite à tout autre qu'aux militaires.

BULLETIN OFFICIEL DE PARIS

Paris, 19. — (2.45). — Communiqué officiel de cet après-midi :

"En Belgique, il y a eu une tempête de neige et aussi une canonnade intermittente à certains endroits. Il tomba également de la neige hier dans la région d'Arras, où notre artillerie fit faire maintes fois les batteries ennemies."

Comme nous le disions hier, un vigoureux engagement s'est livré à La Boisselle où par suite du commencement de plusieurs incendies, nous avons été forcés d'évacuer nos positions durant la nuit du 17 au 18 janvier. Nous les avons reprises cependant le 19 à l'aurore. L'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques à cette partie de notre ligne."

LA TERRE TREMBLE ENCORE EN ITALIE

(Service de la Presse Associée)

Rome, 19. — On a appris ici aujourd'hui qu'un fort tremblement de terre est survenu en Calabre, surtout dans le voisinage de Cosenza, la capitale de la province. On ignore encore s'il y a eu des pertes de vie ou des dégâts sérieux.

La Calabre est située à l'extrême sud-ouest de l'Italie. C'est une région montagneuse fréquemment ravagée par de désastreux tremblements de terre.

Cosenza, Calabre, 19. — Tous les habitants de cette ville, ainsi que ceux de Paola, d'Amantea, de Castrovillari et de Rossano ont abandonné leurs maisons. Il n'y a heureusement pas eu de pertes de vie. On ne peut cependant induire les gens à réintégrer leurs demeures, vu qu'ils craignent la répétition du tremblement de terre.

NOUVELLES SECOURSSES A CELANO

Tagliacozzo, 19. — A mesure que les envois de secours pénètrent dans la région dévastée par le récent tremblement de terre, le nombre des pertes de vies s'accroît d'une façon alarmante.

Ainsi à Paterno (1,800), à Pescina (4,000), à San Benedetto (4,000) et à Celano (1,000), ce nombre s'élève à 10,800.

A Pescina, en outre, la secousse sismique a détruit l'ancien château de la célèbre famille des Piccolomini, bâti au 16ème siècle, ainsi que la maison où est né le cardinal Mazzarín.

A Celano, de nouvelles secousses sismiques se sont fait sentir lundi dernier.

2,000 VICTIMES A ORTUCHIO

Avezzano, 19. — La ville d'Ortuchio, située au sud-est d'Avezzano, ne compte plus que 500 survivants sur 2,500 habitants qu'elle avait avant le désastre de la semaine dernière, les 2,000 autres ayant été ensevelis sous les ruines de leur ville.

MORT ETRANGE

Le cadavre d'un nommé Thomas Marst a été transporté à la morgue hier midi. Le défunt qui est célibataire était âgé de 61 ans et demeurait au No 5 rue Huron. Hier après-midi il appelait par téléphone la police du poste No 13. Deux agents se rendirent chez Marst où toutes les portes étaient fermées et verrouillées, les agents défoncèrent et trouvèrent Marst étendu mort sur le plancher. Les médecins de la cour du coroner ont déclaré que Marst avait succombé à une syncope.

TUE AU TRAVAIL

Un ouvrier du nom de Michael McDonald, habitant au No 7a rue Ayllmer, a été tué ce matin à son travail aux usines Angus, du Canada Pacifique.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

BULLETIN DE BERLIN.

Berlin, via Londres, 19. — On a publié hier après-midi le communiqué officiel suivant :

"Sur le théâtre occidental des opérations, sauf quelques escarmouches sans importance, il ne s'est livré que des duels d'artillerie tout le long de la frontière."

"Dans la vallée de l'Aisne, à l'est de Soissons et dans la région de Soissons, une canonnade tonna hier."

"Au nord-ouest de Pont-à-Mousson, nous avons occupé hier un ouvrage de campagne dans la forêt du Prêtre, où nous nous sommes établis dans 500 verges de tranchées ennemies."

"Dans les Vosges, une tempête de neige fit rage. Il y eut une canonnade surtout à Ban-du-Sapt et dans le voisinage de Thann."

LES OPERATIONS EN POLOGNE

Petrograd, via Londres, 19. — Les troupes allemandes dans le centre de la Pologne cherchent toujours à s'avancer à l'ouest de Varsovie, entre Sochaczew et Bolimow, et au sud-est de Varsovie, entre Skierznice et Grodzisk, où bien que la marche en avant des Russes sur la rive droite de la Vistule, à l'ouest de Plock, mette l'aile gauche ennemie en péril, et d'après les rapports russes, les positions des casques ne sont plus tenables. Le mouvement des envahisseurs a échoué jusqu'à présent. Les Russes ont repris tous les retranchements que les ennemis parvinrent à leur enlever.

Les critiques militaires ici prétendent que les Teutons devront ou se frayer un chemin à travers la ligne russe au centre, ou bien se replier sur la rivière Warta, à moins de 25 milles de la frontière allemande, car le mouvement tournant dirigé contre les ailes des kaiserliques les forcera à abandonner leurs positions actuelles au centre.

Jusqu'ici les Autrichiens au sud n'ont pas coopéré avec leurs alliés. L'artillerie a enrayé leur mouvement à l'est de Pietrkow et dans la région de Tarnow. Dans le voisinage immédiat de Varsovie, il ne s'est pas produit de changement marqué récemment.

En autant que les experts russes peuvent en juger, les ennemis n'ont l'intention de diriger sous peu une attaque générale qui déclencherait la bataille décisive.

QUATRE NAVIRES TURCS COULES.

Sébastopol, via Petrograd, 19. — Une escadre de torpilleurs russes a pénétré dans la baie de Sinope, port turc de la mer Noire, dans l'Asie Mineure, et a coulé un paquebot ottoman et trois voiliers. Les équipages de quatre navires ont été recueillis. Le paquebot semble être le "Moorges". On ne dit pas quand l'engagement eut lieu.

VAISSEAU AUXILIAIRE ANGLAIS AVARIE.

Callao, Pérou, 19. — Le "Kingsway", vaisseau auxiliaire de la marine anglaise et servant de charbonnier, est entré dans ce port hier, après avoir subi des avaries en frappant un récif à Santa Helena. Le consul anglais cherche à obtenir du gouvernement du Pérou la permission de mettre le navire en cale-sèche.

LA SITUATION VUE DE LONDRES

Londres, 19. — La presse anglaise et française continue à discuter la probabilité d'une nouvelle rupture des lignes de front devant le chemin qui mène à Paris, mais les Teutons jusqu'ici n'ont pas pu poursuivre l'avantage remporté dans la région de Soissons.

Les ennemis restent plus ou moins inactifs au-delà de l'Aisne, et le bombardement de Saint-Paul constitue la seule manifestation d'activité dans cette région depuis 24 heures. Personne toutefois ne croit qu'on a fini de se battre à Soissons. Des deux côtés, on fait vermineusement des renforts. Un combat sérieux devra s'engager bientôt. La prise de quelques positions allemandes, sur la rive est de la Meuse, au dire du communiqué officiel français, constitue à peu près le seul changement notable survenu dans l'ouest.

Aucun changement digne d'être relaté sur le théâtre oriental des opérations, sauf des gains russes au centre de la ligne en Pologne, et le prétendu écrasement de l'armée ottomane, qui tenta d'enrayer la marche des Russes à Kara-Urgan.

Les Moscovites prétendent avoir pris pied pour de bon en Transylvanie.

La menace de l'invasion de la Hongrie par les Russes devenant de plus en plus réelle, on rapporte de nouveau à Londres que ce pays cherche à conclure la paix séparément. Aucun de ces renseignements n'a été corroboré, mais on répète que la Hongrie est prête à tous les sacrifices pour échapper à l'invasion.

Les troupes austro-allemandes n'ont pas encore commencé à exécuter leur nouveau mouvement d'offensive contre les Serbes, mais on répète toujours que les Autrichiens concentrent des hommes à la frontière serbe, et que ce mouvement est imminent. Dans l'intervalle, les Serbes construisent de puissants retranchements, dit-on.

ACTEUR DISPARU

La direction du théâtre "His Majesty's" a informé la police de la disparition d'un des membres de la troupe, un nommé Thomas Sullivan, qui n'a pas été revu depuis mercredi dernier.

FACTEUR COUPABLE DE VOL

Plusieurs haute fonctionnaires du réarmement des postes étaient en cour hier pour assister au procès de Camille Chapleau, facteur, accusé de vol de lettres.

L'accusé s'est avoué coupable ; il sera condamné le 20 courant.

INCENDIE A OUTREMONT

Trois logements ont été dévastés par un incendie, rue LaJoie, à Outremont hier soir.

L'immeuble appartient à M. Joseph. Un des loges, le No 1332, était loué à M. Robert Smith.

Un courtier incendie le pompier Joseph Marst, a été tué ce matin à son travail au rez-de-chaussée avec des débris en feu mais fut assez heureux pour ne pas s'infliger de sérieuses blessures. Les dégâts seraient évalués à \$10,000.

LA DETTE DU TRAMWAY

M. G. A. ROBERT EXPOSE LA SITUATION DE LA COMPAGNIE

VIS-A-VIS DE LA VILLE. — IL ADMET QUE LA COMPAGNIE DOIT \$600,000 A CETTE DERNIERE.

INTERVENTION DE M. McDONALD

Deux représentants de la Compagnie des tramways ont eu à une heure moins dix minutes cette après-midi une entrevue avec le bureau des commissaires, qui dure encore au moment où nous mettons sous presse. Ces deux représentants, M. E. A. Robert, président de la compagnie, et M. L. J. Perron, son avocat, venaient discuter avec la ville la question des \$600,000 qui sont dus à celle-ci et que le tramway refuse de lui payer. M. Robert a exposé très brièvement la situation.

La compagnie doit réellement cette somme à la ville, par contre la ville doit \$95,000 à la compagnie pour certains travaux qu'elle lui a demandés et ensuite pour la construction du tunnel de la rue Saint-Laurent. M. Robert trouva que la commission pour se garantir de la prescription doit certaines de ses réclamations remontant jusqu'en 1908 sont menacées, est justifiable de retenir les sommes qu'elle doit à la ville.

M. le maire déclare qu'en effet la ville est prête à payer à la compagnie ce qu'elle lui doit mais qu'elle exigera une réduction de \$5,000 qui représente à peu près l'intérêt sur la somme de \$600,000 qui est due depuis quelques mois à la ville.

M. McDonald intervient à ce moment : "De quel droit proposez-vous de régler les affaires de la ville avec la compagnie, demandez-lui à M. Martin, lorsque vous ne connaissez que d'un côté de la situation. De quel droit réglez-vous les affaires de la ville sur la suggestion des demandeurs en cette cause ?"

Je ne dis pas, dit M. Martin, que je ferai cela de moi-même, mais je le ferai certainement si la majorité m'appuie. Je n'ai pas l'habitude de me rapporter aux autres pour agir. Je me fie à mon propre jugement.

M. McDonald de reprendre : "Nous verrons à ce que le maire de Montréal fasse son devoir jusqu'au bout et ne trahisse pas les intérêts de la ville dont il est l'administrateur."

Commencée sur ce ton la discussion pouvait aller loin. Elle n'y manqua pas, malgré l'intervention de M. Côté, qui expliqua que le maire voulait dire, sans doute, qu'il réviserait l'affaire de cette façon après avoir soumis les réclamations de la compagnie au bureau des ingénieurs pour en connaître le bien fondé.

M. McDonald reprenant sur le ton courroucé et comme M. J. L. Perron voulait lui donner des explications, M. Côté fait remarquer ironiquement :

"Laissez, laissez, M. Perron : M. McDonald va continuer son discours pour la galerie."

Il fut un temps, rétorqua M. McDonald, où vous parliez pour la galerie. M. Côté : c'était avant les élections. Depuis, vous vous appliquez à démentir magnifiquement les promesses que vous faisiez alors sans compter.

M. McDonald continue ensuite l'exposé de la question en anglais. Il analyse la situation en deux mots. La compagnie croit qu'elle est justifiable de refuser de payer un cent mille dollars à la ville parce que celle-ci lui en doit \$95,000. Au contraire les sommes que réclame la compagnie sont pour des travaux de bagatelle. Cela se chiffre à \$20,000. Les autres \$65,000, jamais de la vie M. McDonald ne consentira à ce qu'ils soient payés au complet, car pour le tunnel du boulevard Saint-Laurent, il sait très bien, parce qu'il est gérant de la compagnie des tramways, que celle-ci demande plus que ne vaut le travail.

LA SITUATION VUE DE LONDRES

Londres, 19. — La presse anglaise et française continue à discuter la probabilité d'une nouvelle rupture des lignes de front devant le chemin qui mène à Paris, mais les Teutons jusqu'ici n'ont pas pu poursuivre l'avantage remporté dans la région de Soissons.

Les ennemis restent plus ou moins inactifs au-delà de l'Aisne, et le bombardement de Saint-Paul constitue la seule manifestation d'activité dans cette région depuis 24 heures. Personne toutefois ne croit qu'on a fini de se battre à Soissons. Des deux côtés, on fait vermineusement des renforts. Un combat sérieux devra s'engager bientôt. La prise de quelques positions allemandes, sur la rive est de la Meuse, au dire du communiqué officiel français, constitue à peu près le seul changement notable survenu dans l'ouest.

Aucun changement digne d'être relaté sur le théâtre oriental des opérations, sauf des gains russes au centre de la ligne en Pologne, et le prétendu écrasement de l'armée ottomane, qui tenta d'enrayer la marche des Russes à Kara-Urgan.

Les Moscovites prétendent avoir pris pied pour de bon en Transylvanie.

La menace de l'invasion de la Hongrie par les Russes devenant de plus en plus réelle, on rapporte de nouveau à Londres que ce pays cherche à conclure la paix séparément. Aucun de ces renseignements n'a été corroboré, mais on répète que la Hongrie est prête à tous les sacrifices pour échapper à l'invasion.

Les troupes austro-allemandes n'ont pas encore commencé à exécuter leur nouveau mouvement d'offensive contre les Serbes, mais on répète toujours que les Autrichiens concentrent des hommes à la frontière serbe, et que ce mouvement est imminent. Dans l'intervalle, les Serbes construisent de puissants retranchements, dit-on.

ACTEUR DISPARU

La direction du théâtre "His Majesty's" a informé la police de la disparition d'un des membres de la troupe, un nommé Thomas Sullivan, qui n'a pas été revu depuis mercredi dernier.

FACTEUR COUPABLE DE VOL

Plusieurs haute fonctionnaires du réarmement des postes étaient en cour hier pour assister au procès de Camille Chapleau, facteur, accusé de vol de lettres.

L'accusé s'est avoué coupable ; il sera condamné le 20 courant.

INCENDIE A OUTREMONT

Trois logements ont été dévastés par un incendie, rue LaJoie, à Outremont hier soir.

L'immeuble appartient à M. Joseph. Un des loges, le No 1332, était loué à M. Robert Smith.

Un courtier incendie le pompier Joseph Marst, a été tué ce matin à son travail au rez-de-chaussée avec des débris en feu mais fut assez heureux pour ne pas s'infliger de sérieuses blessures. Les dégâts seraient évalués à \$10,000.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

DERNIERES NOUVEAUTES EN LIBRAIRIE

RIVARD CHEZ NOUS 25
AUTOUR DU FOYER 25
LA FIN DE L'EMPIRE ALLEMAND 50
LE CANADA A L'OURDES, discours de Mgr Gauthier et Henri Bourassa 10
HANSI, MON VILLAGE 3.00

Vallières Spécialités durant notre VENTE de JANVIER
Angle Ste-Catherine et Montcalm
Couvrepiéds blancs et couleurs (Honey Comb). Ré- 69c
guier \$1.00. Spécial à \$1.39
Couvertes en flanellette, grandeur de 11-4
pouces, la paire
Confortables en mousse de mer, couvertes en indienne mercerisée de fantaisie avec empiècement uni. Valeur de \$2.69
\$3.50, pour
NOTRE VENTE DE JANVIER BAT SON PLEIN.

Lit en cuivre pour enfant, \$20.75

La grandeur de ce lit est de 2.6 de large par 4.6 de long. Toutes les parties sont en cuivre. Les côtés se rabattent pour faciliter la manipulation de l'enfant. Il est garni d'un bon sommier hygiénique.

Loroux, Durois & Brault
Tel. Est 7330-7331-627-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

A VENDRE

23,000 pieds de terrain, ayant front sur deux rues et sur la voie du C. P. Ry, dans Hochelaga, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario.
15,000 pieds de terrain, chemin Papineau, près rue Ontario.
19,000 pieds de terrain, rue Chatham, près rue Saint-Antoine.
Une terre de 30 arpents au village de Contrecoeur.
Une terre de 110 arpents au Cap Saint-Martin.
Une terre de 240 arpents sur la Montée des Perons, 12 milles de Montréal.
Une propriété donnant de gros revenus, rue Lagauchetière, près Saint-Denis, en parfait ordre et clair d'hypothèques.

R. L. de MARTIGNY, 54 rue Notre-Dame Est

VENTE ANNUELLE DE CHEMISES

Chemises de \$1.25 et \$1.50, réduites à

95c 3 POUR \$2.75

DE REDUCTION SUR TOUTES NOS AUTRES MARCHANDISES. ABSOLUMENT SANS RESERVE

S. A. de LORIMIER

Nouveautés pour hommes.

34 rue Notre-Dame Ouest

LA MAIRIE DE HULL REGLEMENTS MUNICIPAUX

(De notre correspondant)

Québec, 19. — A la demande de l'Association des Marchands Détaillants et de l'Association des Commerçants-Marchands, le comité de législation municipale a décidé hier soir de préparer un règlement décrétant la fermeture de tous les magasins à 7 heures le soir.

Le comité a également résolu d'exiger une licence de \$200 de tous les cir